

PREMIERE PARTIE

C'est à partir de la III^e République que l'on peut parler du Mouvement Etudiant, sans pour cela nier l'existence d'organisations étudiantes plus anciennes. En 1877 est fondée à NANCY la première « Société des Etudiants » nom primitif des « Associations Générales ». Suivent rapidement Bordeaux, Paris, Lyon, Lille, etc. Etablies dans presque toutes les villes universitaires du début du siècle, elles songent à se réunir, et le 4 mai 1907 est fondée à LILLE « L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS GENERALES D'ETUDIANTS DE FRANCE » (U.N.E.F.).

L'évolution du Mouvement Etudiant est liée à celle de l'Université. Trois facteurs auront sur elle une influence

— *un facteur démographique* : les étudiants de 29 300 en 1900 passent à 80 000 en 1939, 280 000 en 1964, et seront environ 750 000 en 1970. A cette augmentation numérique, s'ajoute un changement d'origine posant petit à petit un problème social ;

— *un facteur économique* : du libéralisme qui était la règle il y a cinquante ans provient la multitude des écoles privées, et l'anarchie administrative qu'elles entraînent. L'évolution actuelle vers un semi-dirigisme fait ressentir le besoin d'une réorganisation des structures et la nécessité d'une orientation ;

— *un facteur idéologique* : cette évolution ne s'est pas faite avec régularité. Elle est particulièrement marquée par les guerres qui amenèrent des changements considérables à la fois dans la mentalité des étudiants et dans leurs problèmes.

FOLKLORE, PUIS CORPORATISME...

Jusqu'en 1914, les étudiants, tous issus des classes dirigeantes, ne connaissent pas de difficultés matérielles. Dès lors, les A.G.E. (Associations Générales des Etudiants) n'ont que des activités récréatives (bals, monômes) ou sportives.

De plus, règne un particularisme local autant que de corps, qui interdit toute activité véritable de l'Union Nationale.

Mais, au lendemain de la guerre, le retour d'anciens combattants sur les bancs des facultés et les diffi-

cultés financières qu'éprouvent nombre d'étudiants, empêchent la nouvelle génération de recréer l'ambiance facile d'avant-guerre, qui la hante. Les difficultés économiques ébranlent bientôt la bourgeoisie et provoquent une relative paupérisation des classes dirigeantes et moyennes, donc des étudiants qui en sont issus. Les débouchés sont parfois encombrés. A partir de 1930, la gratuité de l'Enseignement secondaire permet l'accession à l'Université de la petite bourgeoisie, des cadres moyens, des fils d'instituteurs, etc. dont la situation matérielle est souvent fort délicate.

Les associations d'étudiants vont suivre cette évolution du milieu plus ou moins rapidement suivant les villes et les personnes, mais toutes dans une même direction : la transformation en sociétés d'entraide. De nombreux services corporatifs se créent, d'abord sur le plan local de manière souvent spontanée, puis s'organisent sur le plan national. Il s'agit d'une nouvelle époque pour l'U.N.E.F. ; des préoccupations sociales se joignent au folklore traditionnel. Cette époque est animée par une doctrine à vrai dire peu formulée, que l'on peut résumer d'un mot : le corporatisme.

Pour ces créations, l'empirisme le plus total est de mise, personne n'ayant de plan. Il apparaît même inconcevable à certains qu'on puisse parler de problèmes sociaux chez les étudiants. Ce n'est que peu à peu qu'une organisation se dessine, et que l'administration consent à accorder ses subsides, d'ailleurs avec réticence, comme une aumône, ainsi qu'en témoigne le nom d'œuvre qui leur est donné, le qualificatif de charitable étant sous-entendu.

Ces œuvres, dès que leur importance s'accroît, deviennent trop lourdes pour les associations étudiantes. Le mouvement étudiant est extrêmement fragile encore, la plupart de ses réalisations étant l'œuvre d'individualités brillantes mais coupées de la masse. Aussi les A.G. comme l'U.N.E.F. abandonnent-elles très vite la gestion des services qu'elles ont créés à des fondations ou offices dont le contrôle même leur échappe ensuite.

C'est à cette époque que sont créés, sur l'initiative de l'U.N.E.F. : l'Office du Tourisme Universitaire, l'Office du Sport Universitaire, le Bureau Universitaire de Statistiques, la Médecine Préventive Etudiante, le Sanatorium des Etudiants de Saint-Hilaire du Touvet, divers restaurants universitaires et cités.

Certes, ces réalisations sont loin d'être négligeables, mais le plus grave réside dans leur caractère d'aide charitable, caractéristique du point de vue corporatiste de l'époque ; on cherche à remédier au mal constaté mais on ne veut à aucun prix remonter à ses causes, s'attaquer à celles-ci. On ne se pose pas le problème de la situation de l'étudiant dans le pays et de son statut. On ne s'occupe pas du problème général de l'origine sociale des étudiants, du besoin de démocratiser l'enseignement. Bref, on respecte l'Ordre (ou le désordre !) établi. Ce respect se manifestera aussi sous l'Occupation : l'U.N.E.F., sans collaborer, reste relativement passive.

NAISSANCE DU SYNDICALISME ETUDIANT (1)

A la Libération, les étudiants résistants décidés à rénover l'Université et à lui donner sa vraie place dans la Nation, créent l'Union Patriotique des Organisations d'Etudiants où l'influence de la J.E.C. et des étudiants communistes est toute-puissante. Après des hésitations, son action s'oriente vers la rénovation de l'U.N.E.F. et le Congrès de Grenoble en 1946 voit se réaliser un triple changement de personnes, de méthodes et d'orientation dont la pièce maîtresse est la « Charte de Grenoble ».

De 1946 à 1950, l'U.N.E.F. continue sur la lancée des « hommes de Grenoble ». Elle organise les 6 et 7 juin 1947 la première grande grève étudiante. Elle obtient en 1948 la Sécurité sociale pour les étudiants, dont la gestion est remise à la Mutuelle des Etudiants de France. Elle fait un grand effort pour faire pénétrer dans la masse l'idée de démocratisation de l'enseignement et de présalaire. Cet effort est cependant insuffisant, la base ne suit que très lentement ses dirigeants, les effectifs restent faibles. Cet état de fait, joint à la disparition des étudiants animés de l'esprit de la Résistance, remplacés par les classes sans ambition dont l'adolescence a été marquée par la guerre, permet la reprise en main de la direction de l'U.N.E.F. par les tenants d'un strict corporatisme en novembre 1950. C'est à cette époque, en 1947, qu'est fondée l'Union des Grandes Ecoles.

De 1951 à 1953, donc, on gère tranquillement les avantages acquis, sans organiser aucune action de masse. Cependant, quelques associations générales de province (Grenoble, Lyon, Strasbourg...) remontent peu à peu le courant de passivité, et leur pression sur les dirigeants va redonner un certain dynamisme à l'U.N.E.F. à partir de 1953. Elle organise une grève commune avec instituteurs et professeurs à propos du budget de l'Education nationale et relance l'Allocation d'Etudes. Les « minoritaires » se renforçant de plus en plus arrivent à égalité de voix avec les tenants du corporatisme, en octobre 1955, ce qui déclenche une série de crises jusqu'en 1956, le bureau changeant un

certain nombre de fois de mains. Puis, avec la présidence de Michel de la Fournière, commence la période actuelle où le syndicalisme remplace le corporatisme.

En 1957, au Congrès de Paris, les tenants du corporatisme devant l'impossibilité de remonter un courant conforme à une évolution normale, plus ou moins manœuvrés par des éléments politisés, décident une scission, faisant preuve ainsi d'une curieuse conception de la démocratie. Scission qui, d'ailleurs, ne durera pas bien longtemps, puisque l'unité est retrouvée en 1958. Mais cette unité demeure précaire et en fait elle n'est guère qu'une cohabitation difficile où les rancœurs s'exaspèrent jusqu'en 1961 où interviendra une deuxième scission. Les tenants de l'ancienne majorité (« majos ») fonderont alors la Fédération Nationale des Etudiants de France (F.N.E.F.), regroupant un certain nombre de corporatistes traditionnels ou des étudiants qui, engagés dans des organisations politiques d'extrême droite, refusent l'évolution démocratique de l'U.N.E.F.

Car cette époque est dominée par le problème algérien. Les syndicalistes, et derrière eux, une écrasante majorité du monde étudiant, refusent de considérer, comme l'auraient voulu les « majos », que le problème de la guerre d'Algérie ne les concerne pas, ne serait-ce que parce que cette guerre il leur fallait la faire. Ils se rendent vite compte que la solution à ce conflit colonial ne peut être obtenue que par une négociation, et que cette négociation est préalable à la paix. L'U.N.E.F. s'engage donc aux côtés des syndicats ouvriers et des organisations démocratiques dans la lutte pour la paix en Algérie. Elle s'y affirme et y conquiert le droit d'être reconnue par l'opinion comme un véritable syndicat.

C'est une période de relations tendues avec le gouvernement, et la facilité avec laquelle la F.N.E.F. a pu se créer est évidemment liée à certains appuis officiels, politiques et financiers, dont elle a bénéficié à ses débuts ; le gouvernement, en effet, était trop heureux d'affaiblir un mouvement syndical qu'il ne contrôlait pas, et qui risquait de devenir gênant.

Les scissionnistes, criant à la politisation de l'U.N.E.F. et lui reprochant un certain manque de dynamisme dans la revendication étudiante — tradition chez les corporatistes — attendaient beaucoup de la vague de dépolitisation qui a suivi la proclamation de la paix en Algérie. Mais la F.N.E.F. n'a pu — et ne peut toujours pas — surmonter sa division intestine en deux tendances, la tendance gouvernementale et la tendance d'extrême droite dite « nationaliste ».

(1) C'est la coutume de distinguer trois époques dans le mouvement étudiant : « folklore », « corporatisme » et « syndicalisme ». La réalité est plus complexe. Le corporatisme reste monnaie courante et le traditionalisme n'a pas disparu de certaines grandes écoles.

Deuxième Partie

LA LIGNE UNIVERSITAIRE

La guerre d'Algérie avait pendant plusieurs années cristallisé l'essentiel des efforts de l'U.N.E.F., rejetant parfois dans l'ombre d'autres problèmes qui, une fois la paix revenue, redeviennent prioritaires. Aussi, au Congrès de Dijon, en 1963, le mouvement se trouvait devant l'alternative suivante :

— ou bien laisser aux Associations générales une totale liberté dans le choix de leurs objectifs revendicatifs, dans leur action quotidienne, sans chercher à donner à l'U.N.E.F. une ligne directrice précise,

— ou bien centrer l'action de l'U.N.E.F. sur un point précis conduisant ainsi à l'adoption de méthodes communes à l'ensemble du mouvement et à une revendication plus unie.

Les dangers de la première solution étaient évidents : « emiettement » des revendications, absence de ligne générale d'analyse et de revendication : elle fut donc rejetée. Restait alors à trouver, dans le cadre du deuxième terme de l'alternative, le champ d'action que l'U.N.E.F. devait choisir. Les discussions de Dijon (et d'après !) furent difficiles : les uns estimaient que les conditions matérielles de vie des étudiants devaient être au centre des préoccupations comme étant les plus urgentes et les plus vivement ressenties, — du moins par un nombre croissant d'étudiants — ; les autres, au contraire, constatant que le travail à l'Université était la composante fondamentale de la nature d'étudiants et, qui plus est, le seul facteur commun à tous les étudiants, en concluaient que le syndicat devait fonder ses analyses et ses revendications sur les questions universitaires. tel fut le point de départ de « l'orientation universitaire » prise à Dijon, et qui, depuis, n'a cessé de se préciser au fil des Assemblées générales et de la pratique quotidienne des associations d'étudiants.

Au congrès de Dijon, les analyses furent essentiellement centrées sur l'étudiant, et sur le couple « travail-statut » :

« Le statut social de l'étudiant a ses raisons profondes dans la conception traditionnelle du travail étudiant, conçu comme simple révélation d'une culture et d'une technique indiscutable, à la constitution desquelles l'étudiant n'a pas droit (1). »

Travail passif et irresponsable, statut d'assisté et de mineur, refus de considérer les étudiants comme des interlocuteurs valables sur toutes les questions concernant : tels furent les leit-motifs de Dijon et des assemblées générales qui suivirent. C'était là une des premières directions de recherches de l'option universitaire qui amena, sur le plan concret, le lancement des Groupes de Travail Universitaires (G.T.U.) et la campagne sur les méthodes pédagogiques.

Mais, au cours de 1964, une deuxième direction fut à son tour approfondie, qui devait aboutir au texte du Congrès de Toulouse : la place de l'Université

dans la Nation. C'était la suite logique de la réflexion sur le statut de l'étudiant et la finalité de son travail universitaire. En effet, en partant des carences de l'Université actuelle, l'U.N.E.F. fut amenée, à Toulouse, à se poser la question : quel est actuellement le rôle (et le statut) de l'Université en France et quel devrait être celui d'une Université démocratique ? Le texte final adopté à Toulouse synthétisait la pensée du mouvement : plutôt que de proposer brutalement des structures nouvelles, il s'attachait à définir quelques-unes des exigences fondamentales que l'Enseignement supérieur devrait remplir :

— en matière de formation professionnelle : l'enseignement est souvent conçu comme l'acquisition d'un certain stock de connaissances censé permettre l'exercice d'une profession (cas des facultés de Lettres et de Droit) ; ou bien, s'il est directement axé sur une profession donnée (Médecine, Grandes Ecoles), il correspond le plus souvent à un stade dépassé de la division technique du travail ou des méthodes employées actuellement dans la profession.

— en matière pédagogique : l'enseignement est actuellement conçu comme la transmission didactique d'un savoir plus ou moins figé. Le rapport pédagogique maître-élève est presque toujours conçu dans un sens tel que l'étudiant ne peut être que passif. L'absence de formation méthodologique est flagrante, la mémoire joue encore un rôle essentiel, exacerbée par le rôle de sélection des examens ;

— au niveau théorique : l'enseignement correspond le plus souvent à un stade dépassé de l'évolution des connaissances ou des techniques. La division actuelle Facultés-Grandes Ecoles et la division même des Facultés en Lettres, Sciences, Droit... correspond-elle encore à une division valable des régions du savoir ? Par ailleurs, la recherche a-t-elle la place qui devrait lui revenir ?

Mais pour importants que soient les problèmes « techniques » que nous venons d'aborder, il n'en reste pas moins que leurs implications politiques sont primordiales.

L'UNIVERSITE AU CŒUR DES CONTRADICTIONS DU REGIME

Le système politique actuel a donné aux syndicats, parfois à leur corps défendant, un rôle politique : il serait absurde de nier que la C.G.T. ou la C.F.D.T. ont actuellement un rôle politique important, plus peut-être que bien des partis, il en est de même pour l'U.N.E.F. Par ailleurs, il est certain que l'Université est, à l'heure actuelle, au cœur des contradictions du régime :

(1) Motion F.G.E.L. - A.G.E.M.P. Congrès de Dijon 1963 (U.N.E.F.).

« L'indispensable rationalisation du système d'enseignement nécessaire à son développement tend, à la limite, à la suppression du système dans ce qu'il a de plus fondamental... Si la classe dominante accepte de développer dans la masse étudiante une idéologie scientifique qui lui est par ailleurs indispensable, celle-ci risque d'être utilisée à des fins de contestations politiques ; si elle brime cet esprit critique, elle handicape son propre développement économique et se place en position d'infériorité par rapport à d'autres concurrents. »

Il en résulte que toute action de l'U.N.E.F. et de l'U.G.E. sur les structures de l'Université, sur le contenu de l'enseignement et les méthodes, met à nu cette contradiction fondamentale et remet par là-même en cause les fondements du régime. Ainsi le choix de l'orientation universitaire conduit le syndicalisme étudiant à une attitude de contestation politique mais, à la différence d'un parti, à partir des carences de l'Université, et non des contradictions de l'économie elle-même, ou d'une idéologie choisie initialement.

LE CONTENU IDEOLOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Il est certain que, de toutes les exigences avancées par l'U.N.E.F., celles portant sur le contenu de l'enseignement sont les plus « explosives ». Il serait vain de le nier, l'enseignement a un contenu idéologique certain : instrument de la classe dirigeante, l'Université forme les cadres dont celle-ci a besoin pour se maintenir au pouvoir. Nous ne pouvons admettre cette attitude, nous nous refusons à en être les instruments ; certains crieront à l'*a priori* politique : mais *c'en serait un autre que de choisir l'attitude inverse.*

Le choix pour l'U.N.E.F. d'agir dans ce domaine, lui impose de replacer chaque revendication, chaque évolution, dans son cadre national ; cela lui impose également de faire participer chaque militant à la définition de l'orientation et de l'action du mouvement.

LA CRISE DE L'UNIVERSITE (Programme de l'U.N.E.F. - Février 1966)

I — LA « REVOLUTION » DE M. FOUCHET

Parlant de la réforme de l'Enseignement, M. Pompidou déclarait à l'Assemblée Nationale, le 19 mai 1965 : « Tout ceci est une révolution et non pas une « réforme ». La meilleure façon de sauvegarder le passé d'un peuple, c'est de sauvegarder son avenir. »

Il faut, cependant, y regarder de près. La montagne n'accouche pas, cette fois, d'une souris : la réforme de l'enseignement public, aussi vague soit-elle dans certaines de ses stipulations, est d'une importance extrême. De la 6^e au 3^e cycle des facultés, elle introduit des bouleversements dont il importe bien de saisir le sens et la portée.

Examinons les raisons qui ont guidé le gouvernement et écoutons encore M. Pompidou :

« Notre premier motif de réforme de l'enseignement est de le démocratiser... Le second motif, c'est l'inadaptation de l'enseignement, du second degré au monde moderne... Nous cherchons à mettre l'enseignement de plain-pied avec les caractéristiques du monde d'aujourd'hui... »

« L'enseignement est inadapté au monde moderne... »

II — L'UNIVERSITE HUMANISTE ET LIBERALE : UNE CULTURE MORTE

Les structures universitaires actuelles sont celles de l'Université humaniste et libérale dont le but n'est pas de former des « cadres » mais des « honnêtes hommes ». Les valeurs traditionnelles de l'Université sont celles de la rénovation bourgeoise : individualisme, égalité des droits et des devoirs, liberté de penser, indépendance de l'esprit et de la culture. Il est vrai que, depuis longtemps déjà, les réalités économiques ont démenti ces valeurs et les ont privées de tout sens réel : l'Université n'est plus créatrice mais dépositaire, l'enseignement universitaire n'est plus une participation collective à la création d'une culture vivante, mais une transmission de génération à génération d'une culture morte. Il demeure néanmoins que l'Université conserve son privilège « culturel ». Il apparaît, de ce fait, que les liens avec l'économie sont des plus ténus. La finalité de classe de l'enseignement ne se dévoile pas immédiatement dans le domaine culturel et universitaire et quand on parle d'un enseignement de classe, c'est moins au contenu que l'on se réfère, et encore moins aux méthodes, qu'à la ségrégation sociale qui préside au recrutement universitaire. Ainsi, pendant longtemps, l'exigence d'une démocratisation de l'enseignement a porté uniquement sur l'aménagement des structures existantes au profit des enfants défavorisés par une amélioration du système des bourses. Comme si l'ouverture de l'Université à toutes les classes sociales ne présupposait d'abord sa réforme fondamentale.

III — « L'ADAPTATION DE L'UNIVERSITE »

Le problème aujourd'hui posé par l'inadaptation de l'Université aux nécessités économiques n'est pas sans similitudes avec celui de la généralisation de l'enseignement primaire (gratuité et obligation) à la fin du siècle dernier. Qu'elle fut une revendication « démocratique » ne fait aucun doute, mais elle n'a été possible que dans la mesure où la bourgeoisie avait besoin d'une main-d'œuvre sachant lire et écrire : ce qui ne signifie pas qu'elle soit en elle-même mauvaise (une telle réforme est nécessairement une arme à double tranchant) mais que la bourgeoisie va tenter par tous les moyens de l'utiliser à ses fins propres. Aujourd'hui, la classe dominante a besoin de cadres nombreux et d'une haute technicité, d'où cette très relative démocratisation du recrutement que constitue l'entrée dans l'enseignement supérieur des fils et filles de la moyenne et petite bourgeoisie. Or, ces étudiants nouveaux se caractérisent par l'intérêt étroit qu'ils portent à leurs

études et de multiples contradictions résultent de la confrontation d'un choix professionnel quelconque au contenu et aux méthodes de l'enseignement qui le prépare à la vie professionnelle, sociale, culturelle, peu lui importe d'être dépositaire de valeurs largement abolies par la praxis sociale et économique dans laquelle il doit s'insérer. Autrement dit, il n'est plus guère possible désormais de revendiquer contre l'enseignement au rabais qui va s'instaurer à l'Université, au nom des valeurs traditionnelles de celle-ci : car, si l'étudiant est prêt à lutter contre « l'adaptation » de l'Université à l'économie, qui n'est en fait que la mainmise du capitalisme monopolistique sur l'enseignement supérieur, il ne le fera certainement pas au nom de l'Université libérale. Ce qui signifie qu'on se trouve devant un processus irréversible et non devant une politique à court terme dont il suffirait de dénoncer les carences et les scandales. L'expression politique de ce phénomène nous est donnée par le ministre Fouchet, auquel nous empruntons ces deux formules-clés : « industrialiser l'étudiant au service de l'Université », « industrialiser l'Université ».

IV — L'ETAT ET LES TECHNOCRATES

Déjà certaines grandes entreprises, pour satisfaire leurs besoins en cadres, avaient connu le projet de mettre en place leur propre centre de formation supérieure (le projet le plus connu est celui d'une Université Berliet). Mais le coût élevé d'une telle formation, la nécessité de rationaliser celle-ci dans le cadre de l'économie concertée, rendaient sa prise en charge par l'Etat nécessaire : d'où l'introduction à l'Université d'un cycle d'études « court » dont le programme est plus ou moins directement lié au choix professionnel de l'étudiant, programme en choix dans lesquels les chefs d'entreprise ont moyen d'intervenir, ne serait-ce que par le moyen d'une orientation planifiée selon leurs besoins. Cet avènement du cycle court, la dévalorisation du travail intellectuel de recherche et, sur le plan des entreprises, la rémunération par poste, la spécialisation à outrance du personnel de la recherche fondamentale au profit de la seule recherche appliquée, se correspondent étroitement et dessinent le nouveau visage de capitalisme adopté.

En donnant à l'Etat un rôle planificateur, régulateur et un pouvoir d'intervention, le technocrate rationalise effectivement un système jusque-là livré au dogme de la libre entreprise, afin de réduire les incohérences qui mènent les phénomènes de production et de consommation. Reposant le problème du pourquoi d'un certain nombre de structures universitaires désormais sans raison (Zamansky), le réformateur universitaire technocratique tente de réduire certains parasitismes structurels ou sociologiques qui freinent le développement économique et intellectuel du pays. Mais il ne peut lever les contradictions fondamentales du système. Le technocrate, c'est ce que la société néo-capitaliste secrète pour réduire les risques d'« accidents économiques » et pour tenter d'échapper à ses contradictions.

Cette technocratisation est empêchée tant par des impératifs politiques, budgétaires, économiques que par l'inertie des structures administratives ou les réticences de certains secteurs du corps professoral. Ainsi, du fait de dépenses telles que la force de frappe, le budget de l'Education Nationale ne peut être un budget rationnel.

La politique du gouvernement réussit cependant à réduire par exemple les phénomènes secondaires de non-rentabilité immédiate de l'Université : c'est ce que recouvre aussi l'expression d'« industrialisation de l'Université ».

V — LA REPRESSION CULTURELLE

Cette évolution technocratique de l'Université va de pair avec l'étroite mise au pas par le régime : mouvements du personnel rectoral ; mainmise du gouvernement sur le Centre National des Œuvres, installation aux postes dirigeants de l'enseignement supérieur de partisans inconditionnels du régime, concentration du pouvoir de décision dans les mains d'un secrétaire général chargé, sous la seule direction du ministre, de coordonner l'ensemble des services et commissions du ministère (*J. O.* du 17 octobre), et sur un autre plan, nécessité de l'agrément préfectoral pour la nomination des instituteurs — mesure valable pour six départements (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre, Yonne, Seine-Maritime et une partie de l'Eure).

Mais le néo-capitalisme n'est pas seulement une tentative de rationalisation de l'économie, il implique une entreprise de mise en condition des individus : on ne peut former des robots humains nécessaires à la marche de l'entreprise — alors même que la durée du travail permet une vie sociale qui ne soit plus seulement vouée à la reproduction de la force de travail — sans soumettre cette vie sociale à une répression intense et constante. Ce conditionnement du loisir (et non plus seulement ou essentiellement l'absence de loisirs) prend d'autant plus d'importance que l'individu, de l'ouvrier au cadre intermédiaire, ne peut trouver dans son travail la moindre réalisation personnelle, qu'il n'est qu'un rouage de la machine dont il ne peut contrôler ni le fonctionnement, ni la production, ni l'orientation, ni le but, cependant que ce travail lui permet d'en revendiquer la gestion effective. Dès lors, le travail et sa rémunération ne sont plus que les moyens d'acquiescer le droit à la possession de quelques-uns de ces objets que la société expose luxueusement dans ses vitrines et qui constituent l'horizon de toute vie sociale digne de ce nom. C'est à ce prix que la société capitaliste, tendant à se développer vers une société de consommation, peut mettre en place l'un des plus formidables systèmes d'oppression politico-économique de l'Histoire. A ce prix, mais à la condition également d'opérer un nivellement culturel de la société par le bas.

Ce que la bourgeoisie montante pouvait se permettre, en créant un pôle culturel de la société exprimant simultanément les valeurs dont elle se réclamait — et qui avaient alors une signification libérale

trice pour l'ensemble de la société, avec réserve toutefois qu'elle réservait la participation pratique et créatrice à cette culture à ses fils — n'est plus possible aux dirigeants et aux technocrates du néo-capitalisme, pour qui penser et contester ne sont pas loin d'être synonymes.

Apprentissage économique et conditionnement culturel sont aussi étroitement mêlés : fonctionnarisation du cadre et automatisation du travail industriel, concentration du pouvoir de décision, réification des modèles culturels et sociaux par l'extension des moyens de diffusion de la « culture » de masse, intégration économique brute du travail intellectuel dans les superstructures nouvelles du système (relations humaines, sélection du personnel, travaux publicitaires, etc.) constituent le double aspect du développement capitaliste. L'étudiant participe également de ces deux aspects, au travers de l'enseignement reçu. Il est à la fois ce fonctionnaire virtuel, voué à l'efficacité et au rendement, et la victime du système culturel qui exclut toute recherche ; mais inversement le conditionnement universitaire qu'il subit le conduit à devenir lui-même porteur de l'idéologie nouvelle et à transmettre l'image de cette culture réifiée.

VI — LA REPOSE GOUVERNEMENTALE

La réforme gouvernementale, qu'il faut embrasser dans son ensemble sous peine de n'en point saisir le sens, tient compte de l'insuffisance du système actuel et l'attribue à deux facteurs : le gonflement des effectifs depuis la Libération et l'évolution de la Société. Pour y remédier, elle diversifie les itinéraires scolaires et universitaires et met en service toute une série de voies secondaires qui se branchent aux diverses étapes de l'enseignement.

1) Un système de sélection sera instauré à la fin de la 3^e. L'accès au second cycle proprement dit ne sera pas garanti à tous. Quantité d'élèves devront quitter l'enseignement général pour embrasser une spécialisation professionnelle immédiate.

2) Les conditions d'accès à l'enseignement supérieur sont, elles aussi, profondément modifiées : les bacheliers se scinderont en deux groupes : les uns (45 %) accédant aux facultés, les autres (55 %) aux instituts techniques qui doivent dispenser en deux ans une formation professionnelle rapide.

3) Le 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur est réorganisé : suppression de la propédeutique, modification de la licence d'enseignement. Trois années doivent parfaire la formation des professeurs de l'enseignement secondaire, classes terminales non comprises.

Les conditions d'admission au deuxième cycle de l'enseignement supérieur, baptisé « maîtrise » n'ont pas encore été définies. Il est clair, cependant, qu'une sélection sera également opérée à ce stade.

Or, c'est un fait reconnu par tous que les inégalités sociales et, partant, les inégalités culturelles, déterminent directement l'aptitude plus ou moins grande des enfants et des adolescents à assimiler la culture dispensée dans les écoles et les universités. Aussi, les étudiants sont-ils, selon le titre d'un ouvrage sociologique récemment paru, des « héritiers ». Tous héritiers d'une culture qui est celle de leur milieu social d'origine.

Malgré les déclarations de M. Pompidou, la réforme gouvernementale, en instituant des barrages stricts aux différents niveaux de l'enseignement, en créant des sections « théoriques » et des sections plus « pratiques », favorise cette ségrégation « naturelle » et n'est donc pas du tout démocratique. Les enfants issus des couches populaires défavorisés au départ, se trouveront dans le train des recalés, des exclus, des laissés pour compte. En revanche, les classes aisées verront leurs rejetons glaner des lauriers et devenir de « brillants sujets ».

Nous refusons de considérer cet état de choses comme inéluctable. Le modifier demande, certes, de gros moyens, car il est difficile d'aller contre un courant si puissant. La première condition d'une démocratisation réelle de l'enseignement secondaire est l'institution d'un enseignement général indispensable, reculant le plus possible la spécialisation, pour réaliser une égalisation maximum des « classes scolaires » en réduisant les effets des inégalités sociales originelles. Avec le système de M. Fouchet, c'est le résultat exactement inverse qu'on obtiendra.

Deuxième condition : l'instauration, à l'entrée de l'enseignement supérieur, d'un premier cycle commun à tous les bacheliers et remplissant des fonctions d'initiation et d'orientation.

Faute de quoi, dès son plus jeune âge, l'élève se verra imposer une orientation qu'il ne pourra changer et qui dessinera tout le cours de sa carrière universitaire. Et, la hiérarchie sociale traditionnelle étant ainsi renforcée, la ségrégation sociale se retrouvera à l'école.

L'adaptation au monde moderne, deuxième leit-motiv gouvernemental, semble justifier toute une série de dispositions qui relèvent, en réalité, de préoccupations tout autres.

Nous comprenons maintenant le sens de cette « révolution » dont parle M. Pompidou. Il s'agit de former, au service d'un ordre social intact, et le plus économiquement possible, les travailleurs dont les classes dominantes ont besoin.



Principales manifestations 1963-1966

25-30 novembre 1963	Grève générale de l'Université. Manifestations à Paris, Lille, Grenoble, Bordeaux, Caen, Dijon, Nantes, Orléans, Reims, Rennes, Strasbourg.
21 février 1964	Grève à Paris sur les photocopiés. Visite de M. Segni à la Sorbonne gardée par 10 000 policiers.
25 février 1964	Manifestation contre le plan de réforme Fouchet à Paris, Lyon en particulier.
Rentrée 1964	Campagne nationale sur l'Allocation d'étude. Dépôt d'un projet de loi.
Janvier 1965	Parution du « Manifeste pour une réforme démocratique de l'Enseignement supérieur ».
1 ^{er} mars 1965	Meeting à la Mutualité pour la solidarité à la lutte des étudiants portugais et espagnols. Campagne contre le plan Fouchet.
Rentrée 1965	Année zéro du plan Fouchet. Incidents à Antony, puis à Bordeaux dans les cités universitaires. Semaine universitaire contre la guerre du Viet-Nam (18 au 25 novembre).
Décembre 1965	Campagne nationale sur les méthodes pédagogiques, l'orientation et la spécialisation. U.N.E.F. et U.G.E. quittent le Conseil d'Administration du Centre National des Œuvres.
21 février 1966	Manifestation à Paris, soutien au peuple vietnamien.

Troisième Partie

1967 - 1968

Nous ne reprendrons pas la chronologie des événements de mai-juin — ils sont encore présents à la mémoire de tous. Rappelons simplement que, du côté étudiant, l'année fut très mouvementée.

9 novembre. — A Paris pour la première fois depuis trois ans, 5 000 étudiants se massent devant le siège de leur organisation syndicale appelé par l'U.N.E.F. et les syndicats d'enseignants. Leurs problèmes : incapacité totale du gouvernement de répondre valablement aux normes d'encadrement pédagogique ; équivalences injustes, menaces de sélections ; rentrée scandaleuse en ce qui concerne les moyens matériels et les conditions de vie et de travail des étudiants.

12-13 décembre. — Grève nationale sur les mêmes motifs. C'est autour des thèmes d'avenir et de qualifications professionnelles que s'organise la lutte dans la plupart des cas. Les facultés des Lettres, de Sciences et les Instituts de Technologie connaissent un pourcentage de grévistes supérieur à 80 %, la grève étant le temps fort d'une campagne de discussion et d'information.

Février 1968. — La période est dominée par la lutte anti-colonialiste et, en particulier, par le problème vietnamien. La journée la plus importante fut sans contestation possible celle du 21 février où 8.000 étudiants manifestent au Quartier Latin, débaptisant les rues et les monuments publics pour leur donner les noms des victimes et martyrs de l'impérialisme américain. L'occupation du quartier durera plusieurs heures.

Février-mars 1968. — Grève nationale de 48 heures dans les I.U.T. puis en Sciences, en Lettres. Campagne Nationale des Campus et Cités Universitaires. Les étudiants résidents en Cités universitaires décident l'abrogation unilatérale du règlement intérieur de leur cité. Les revendications des étudiants concernent les principaux secteurs :

— la gestion des activités culturelles et l'animation culturelle par les résidents. C'est-à-dire que toutes les décisions relatives à l'animation culturelle doivent être prises par les étudiants et leurs associations représentatives, que les étudiants doivent pouvoir organiser librement ces activités tant dans leur gestion que dans leur organisation, enfin que le droit d'expression de toutes les idées soit reconnu ;

— les libertés individuelles et collectives, c'est-à-dire le droit de visite dans les cités, le droit d'information libre partout, le droit d'association, de réunion syndicale et politique dans les cités et résidences ;

— la suppression de la limite de trois ans au bout de laquelle un étudiant ne peut plus résider en cité universitaire ;

— le refus de la hausse des prix, tant des loyers que du prix des repas en restaurant universitaire. Cette revendication est très directement liée à celle de l'allocation d'étude sur critère universitaire, à tous les étudiants.

Voilà les événements qui, de quelques mois ou même de quelques semaines, ont précédé l'explosion de mai-juin 1968.

Quatrième Partie

Pourquoi nous luttons

Ce que nous voulons.

1) LA LUTTE UNIVERSITAIRE

Les luttes étudiantes constituent l'un des révélateurs les plus sensibles des contradictions du système capitaliste ; l'Université a acquis une telle importance dans l'économie des pays développés que la moindre atteinte au fragile équilibre de l'édifice met rapidement en cause le régime : cela explique la violence de la répression et la rapidité de la riposte gouvernementale dès le début du mouvement de contestation.

Les luttes étudiantes font partie intégrante de la lutte globale contre la classe dominante. Poursuivre la lutte c'est aussi combattre pour une Université démocratique, l'université n'est, en effet, pas un corps neutre dans une société de classe : dans toute société capitaliste, elle ne saurait avoir que deux fonctions essentielles :

— répandre la culture bourgeoise, faite d'humanisme « stérile », définitivement figée dans un cadre rétrograde ;

— dispenser une formation professionnelle aboutissant à la production de cadres au service de la bourgeoisie.

On ne peut lutter efficacement contre ce processus d'intégration — aussi bien culturel que technique — à la classe dominante, qu'en modifiant la société et la façon dont s'y insère l'université, en ouvrant largement celle-ci aux travailleurs, et en faisant participer les étudiants aux luttes des travailleurs.

L'Université ne doit plus être l'un des instruments de la bourgeoisie pour assurer sa domination.

C'est pourquoi les luttes universitaires ne sont pas secondaires ; d'autre part — les journées de mai l'ont prouvé — elles peuvent être le point de départ d'un mouvement d'une grande ampleur et donc constituer un appoint d'importance à des luttes en cours, en les alimentant ou en les faisant rebondir.

Sur ce domaine, plusieurs problèmes ont déjà trouvé, dans les facultés, en grande partie leur solution. Les étudiants viennent de faire la preuve éclatante et définitive de leur responsabilité et de leur maturité politique, en fixant par eux-mêmes les grandes lignes de l'indispensable réforme des structures de l'Université ou du statut de l'étudiant et en se prononçant fermement sur le problème des examens.

Le seul point important est la possibilité d'aboutir au contrôle dans l'application des décisions et à la continuation de la bataille : pour cela il faut que les corps universitaires se renforcent afin de devenir des centres actifs de contestation dans chaque faculté et d'être en mesure, regroupées au sein de l'Université,

d'impulser le mouvement au niveau national. Seul, le pouvoir de contrôle étudiant offre des garanties sur l'organisation des études, le contrôle des connaissances, les libertés syndicales et politiques, etc.

L'exercice du droit de contrôle des étudiants doit se faire essentiellement au niveau du département, là où les décisions s'appliquent et là où apparaît au mieux leur nature. Ainsi est multipliée la possibilité de contestation réelle et de critique permanente fondée sur la réalité.

2) L'AUTONOMIE DES UNIVERSITES

Nous connaissons déjà les ambiguïtés de la cogestion qui, même sous la forme des commissions paritaires, voit disparaître le clivage initial étudiants-professeur, au profit du clivage technocrates modernistes-progressistes, les premiers étant dominés par certains professeurs qui trouvent là l'occasion de tenter d'imposer leurs conceptions.

L'autonomie des universités n'offre un intérêt que dans la mesure où elle permet la concrétisation du pouvoir de contrôle étudiant ; l'expérience a suffisamment montré en effet, que tout ce qui, dans l'Université, aurait pu favoriser l'action étudiante et sa liaison avec les luttes des travailleurs, son insertion dans la réalité vécue, était impossible tant que l'université était soumise au contrôle du pouvoir d'Etat.

Aussi l'autonomie est-elle indispensable pour le développement de l'action étudiante. Mais cette autonomie ne doit en aucune façon avoir pour conséquence l'instauration d'universités concurrentielles, telles que le colloque de Caen a pu le proposer.

Notre conception de l'autonomie suppose, pour être acceptable, que dans la pratique on reconnaisse et on accorde :

— l'autonomie de gestion financière dans le cadre du financement central par l'administration ;

— la libre détermination de la forme et du contenu de l'enseignement ainsi que des méthodes d'analyse des capacités des étudiants ;

— la mise en place des instances de contrôle ;

— l'ouverture de l'université aux travailleurs ;

— le plein exercice des libertés syndicales et politiques (ce qui implique une libre information dans l'université et la société) ;

— l'égalité, l'harmonisation nationale des diplômes, des conditions d'accès, des qualités de l'encadrement.

Il est donc absurde de voir dans l'orientation actuelle de l'U.N.E.F. le moindre soutien aux universités rivales ou au mythe de l'élite développé au cours du colloque de Caen.

3) TRANSFORMATION RADICALE DE L'ENSEIGNEMENT

Avant de parler de dialogue avec les enseignants pour la transformation des rapports pédagogiques, des méthodes ou du contenu de l'enseignement, il faut prendre en compte le but de l'enseignement : celui-ci, diffusant la culture bourgeoise ou formant des cadres au service de la bourgeoisie, participe donc au processus d'exploitation.

Certes, il n'en sera plus ainsi le jour où les travailleurs seront au pouvoir ; mais, avant que la révolution socialiste ne soit terminée et pour la permettre, un certain nombre d'objectifs doivent être obtenus dès maintenant ; ces objectifs doivent être tels qu'ils mettent en échec les visées gouvernementales : ainsi faut-il mettre fin à la politique de sélection, de privatisation et d'éclatement de l'enseignement.

Les grandes lignes à mettre en avant sont les suivantes :

Lutte contre la sélection :

La sélection est le moyen pour la bourgeoisie capitaliste de « régulariser » l'enseignement en fonction de ses seuls besoins et avec les moyens les plus économiques. Elle exprime une des contradictions essentielles du système qui, alors qu'il aura besoin de cadres de plus en plus nombreux et compétents, est soumis à des contraintes restrictives d'actualité et d'économie.

Donc cette lutte a une signification politique fondamentale.

La lutte contre la sélection implique :

- le refus de tout barrage ;
- la création d'enseignements nouveaux (intégrés à l'Université) ;
- la création de cours de rattrapage ;
- la diversification de l'enseignement avec institution de correspondances ;
- une transformation de l'enseignement tel que l'attention soit portée non sur les meilleurs mais sur ceux qui éprouvent les difficultés les plus grandes...

Lutte pour que l'enseignement soit scientifique, fin de l'enseignement idéologique, acquisition d'une formation professionnelle, droit de critique et de contestation.

Unité de l'enseignement :

- Fin des distinctions I.U.T. - Grandes Ecoles ; Facultés ;
- » » » Licence - maîtrise ;
- » » » Enseignement supérieur et instituts privés.

Transformation des méthodes et du contenu de l'enseignement et donc du contrôle des connaissances (suppression des examens, vérification continue des connaissances sur une pratique réelle — donc allocation d'études sur critères universitaires).

Parallèlement à cette lutte, il faut instaurer dans l'université des structures et des pouvoirs parallèles : en particulier par les universités critiques.

4) LIAISON DES LUTTES UNIVERSITAIRES ET OUVRIERES

Le soutien à toute lutte ouvrière passe par un renforcement des contacts à la base, des discussions, des actions communes.

Dans l'immédiat, les universités populaires.

RECHERCHE DE NOUVELLES STRUCTURES SYNDICALES

La définition des fonctions incombent aux différentes cellules de l'organisation syndicale et doit précéder l'examen des structures à mettre en place.

LES MISSIONS DES ORGANISATIONS SYNDICALES

La valeur relative accordée à chaque mission conditionne les choix dans le domaine de l'organisation.

1° *La contestation.*

Le fait qu'elle s'exprime par de nouveaux canaux, ceux du « pouvoir étudiant » qui aura des moyens propres d'expression à côté du « pouvoir enseignant » et du « pouvoir administratif » a des conséquences importantes. Il s'agit de définir les relations entre les structures liées au « pouvoir étudiant » et le syndicat. On peut concevoir les solutions suivantes :

— soit l'identité — le syndicat présente les candidats à élire par l'ensemble des étudiants — la formule peut être empruntée aux comités d'entreprises : présentation par les organisations les plus représentatives au premier tour : si un quorum déterminé n'est pas atteint, présentation libre au second tour. Pour que la formule soit viable, il faut que le syndicat colle aux structures du « pouvoir étudiant » et repose sur une base très large. S'il existe plusieurs organisations reconnues comme « représentatives », cette solution n'est peut-être pas la meilleure. Il faut préciser que l'évaluation de la « représentativité » comporte toujours une part d'arbitraire et offre des possibilités de manœuvre de la part des pouvoirs publics ;

— soit l'indépendance — le syndicat voulant se préserver des risques d'intégration ne cherche pas à s'introduire dans les nouvelles structures mises en place. Il cherche principalement à exprimer une contestation de nature politique — sous des formes directes, voire brutales ;

— soit le cumul au niveau des individus. Les structures sont autonomes mais les responsables syndicaux se portent candidats aux conseils ou commissions, paritaires ou mixtes. Le syndicat fournit à ses élus tous les moyens d'information nécessaires pour éclairer leur action. Il reçoit à cet effet une aide financière des organismes paritaires ayant compétence en la matière.

2° *La gestion.*

Le maintien (ou la réapparition) de tâches de gestion peut être motivé de deux manières :

— à l'instar des autres syndicats, la gestion de services est une occasion de se faire connaître concrètement d'une masse peu politisée — le problème n'est évidemment pas actuel ;

— l'adhésion à un syndicat est souvent ambiguë au départ, elle correspond au souci que soit assurée la « défense de ses intérêts », ce qui n'empêche pas que l'optique corporative doit être dépassée en faveur de préoccupations plus globales. Mais aucun syndicat de masse ne peut renoncer à se passer totalement de services. Le premier problème est donc de savoir si l'U.N.E.F. veut être une organisation de masse ;

— une participation étudiante aux organismes paritaires suppose, même si elle est orientée principalement vers la contestation, une certaine compétence des délégués étudiants. Une initiation minimum est nécessaire et on peut penser que l'apprentissage par la gestion directe — même limitée — est une bonne méthode. Historiquement, dans le mouvement étudiant, gestion et cogestion ont évolué en même temps, qu'il s'agisse des phases d'expansion et de régression.

3° *La transformation de l'Université.*

La nature et le contenu de l'enseignement dans l'université, les méthodes pédagogiques font l'objet de réflexions intensives dans les facultés et écoles. Ce travail est appelé à se poursuivre du fait de l'ampleur et de la continuité des problèmes. Si l'U.N.E.F. ne

parvient pas à canaliser cette réflexion et à lui fournir ses moyens d'expression, il est certain que l'on assistera à une prolifération de structures verticales à caractère parasyndical. Le mouvement est déjà perceptible en médecine. L'autonomie, si elle se réalise au niveau du département ou de la faculté conduit à un type de fractionnement et à un renforcement des solidarités par branche.

4° *La représentation des étudiants.*

C'est à la fois une condition de l'existence du syndicat et une mission à remplir.

Elle reflète d'abord une exigence interne, pour prétendre représenter les étudiants, il faut assurer le fonctionnement d'une démocratie véritable à l'intérieur du syndicat. Le niveau et la qualité de la participation sont difficiles à définir en termes juridiques, ils varient suivant les formes et la nature des luttes entreprises.

C'est aussi une fonction à remplir, vis-à-vis de l'extérieur. Le fait que la F.N.E.F. ait totalement disparu ces dernières semaines ne supprime pas le danger qu'une fois la vague retombée, on cherche à mettre en cause la représentativité de l'U.N.E.F., en lui opposant d'autres organisations. Or, le pluralisme a nui considérablement au syndicalisme étudiant. Il y a donc une certaine tactique à jouer, en s'appuyant sur le fait qu'objectivement les pouvoirs publics et l'U.N.E.F. ont un intérêt commun : l'unicité de l'interlocuteur auprès des étudiants qui garantissent l'efficacité de sa médiation. Au point de vue du nombre, cela veut dire une U.N.E.F. de 150 000 membres.



Union des Grandes Ecoles

En 1947, le monde étudiant achevait de s'organiser. Par transformation d'un groupe d'étude inter-écoles, est créée l'UNION DES GRANDES ECOLES (U.G.E.). Mais la tâche est malaisée. Le milieu grandes écoles est hétéroclite ; les particularismes locaux, les traditions tiennent les écoles renfermées sur elles-mêmes, freinant la prise de conscience syndicale.

La situation matérielle de l'étudiant, sa place souvent « réservée » dans l'économie, expliquent le déca-

lage important dans les premiers temps entre dirigeants et masse des étudiants.

Dès le début, la place de l'U.G.E. dans le mouvement étudiant pose un problème. Les luttes et les débats qui animent l'U.G.E. sont ceux de l'U.N.E.F., et bien vite un protocole d'accord entre les deux organisations est rédigé. Mais le projet n'aboutit pas et il faudra attendre 1957 pour que l'U.G.E., solidement implantée dans les écoles, définisse un cadre syndical très précis à son action et adopte à Nancy un protocole d'accord U.N.E.F.-U.G.E.

Protocole d'accord sur l'Unité entre l'U.N.E.F. et l'U.G.E.

1 — NECESSITE D'UNE UNITE

Depuis longtemps, l'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE et l'UNION DES GRANDES ECOLES sont désireuses de parvenir à cette unité. Elles constatent en effet que leur Charte, et, sur la plupart des points, leurs programmes, leurs objectifs syndicaux, leurs revendications sont communs. Dans ces conditions, elles estiment souhaitable que les étudiants, qu'ils soient en facultés, en instituts ou en grandes écoles, soient représentés par une organisation unique. C'est un fait d'expérience que l'unité d'organisation a toujours servi la défense des intérêts d'un ensemble de catégories professionnelles. Elles estiment que l'indépendance actuelle de l'U.G.E. est due à des circonstances historiques : il a été nécessaire, pour débiter le syndicalisme grandes écoles, de fonder une organisation particulière. Mais aujourd'hui, cette nécessité ne se fait plus sentir d'une manière aussi vigoureuse et les associations d'écoles semblent prêtes à rejoindre les autres associations d'étudiants.

2 — NECESSITE D'UNE CERTAINE AUTONOMIE DE L'U.G.E.

L'intérêt et l'efficacité de l'unification des mouvements étudiants étant ainsi affirmés, il convient de remarquer que, par leur mode de vie aussi bien que par les structures administratives qui les encadrent et par l'enseignement qu'ils reçoivent, les élèves des grandes écoles peuvent avoir, aussi bien sur les problèmes qui leur sont tout à fait particuliers que sur les problèmes généraux mais qui peuvent avoir une

influence sur leurs études ou sur leur vie, des opinions originales. Ainsi, la nécessité d'une autonomie de l'U.G.E. a été affirmée dans les congrès de cette Union, et reconnue par le congrès de Strasbourg de l'U.N.E.F. (1956) :

« ... les traditions de l'U.G.E. et la nature même des grandes écoles interdisent l'assimilation pure et simple de l'U.G.E. avec les offices centraux d'études de l'U.N.E.F. ».

Les structures qui permettent une telle autonomie de fonctionnement de l'U.G.E. et la possibilité de prendre des positions originales ne sont pas encore définies. Néanmoins, les deux bureaux ont pensé nécessaire de signer le protocole d'accord ci-après pour marquer une étape de leur discussion.

1° A dater d'octobre 1957, les écoles et groupes d'écoles membres de l'U.G.E. intégreront l'U.N.E.F.

a) dans les villes de province où il existe une Association Générale d'Etudiants, par l'intermédiaire de cette A.G.E. (qui ne pourra pas refuser l'admission d'une école membre de l'U.G.E.) ;

b) à Paris, par associations générales d'écoles, ou groupes d'écoles, selon des modalités à définir ;

c) dans les villes de province où il n'y a pas d'A.G.E., soit par une A.G.E. voisine, soit par un cartel constitué sur le plan national.

2° L'UNION DES GRANDES ECOLES conserve son appellation. Elle continue à fonctionner selon ses règles actuelles et à élire un Bureau national. Elle conserve une représentation extérieure pour toutes les

questions propres aux grandes écoles et pour les questions générales dans des limites qui sont à définir.

3° Etant donné que diverses questions, comme la Réforme de l'Enseignement, l'aide sociale, les questions militaires, se posent d'une manière originale aux élèves de grandes écoles, ceux-ci doivent avoir une représentation garantie au sein du Bureau de l'U.N.E.F. Dans les cas où les deux vice-présidents aux questions universitaires et intérieures de l'U.N.E.F. ne sont pas eux-mêmes membres de l'U.G.E., le Conseil d'administration de l'U.N.E.F. élira, sur proposition du Conseil d'administration de l'U.G.E., un vice-président universitaire adjoint et un vice-président intérieur adjoint.

Déjà des problèmes moins typiquement universitaires doivent être abordés par l'Union Nationale des Etudiants. Ne serait-ce que du fait des relations entre l'U.N.E.F. et l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.) qui regroupe les associations étudiantes progressistes (associations occidentales, de l'Est et du Tiers Monde) et entre l'U.N.E.F. et la Conférence Internationale des Etudiants (C.I.E.) (1) qui fut créée par des unions étudiantes de l'Europe occidentale et des Etats-Unis, des débats directement politiques ont lieu au sein de l'U.N.E.F.

Mais en 1955/56 l'affrontement politique passe au premier plan des préoccupations avec le drame algérien. L'existence et le rôle des associations d'étudiants de Tunis, Alger, Rabat, Casablanca, posaient déjà des problèmes au sein de l'Union. Les rapports entre l'U.N.E.F. et l'U.G.E.M.A. (Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens), puis les prises de positions politiques de cette dernière animèrent de vifs débats au sein de l'U.N.E.F. (bagarres à Montpellier entre étudiants venus écouter un débat organisé par l'U.G.E.M.A. et étudiants favorables à l'Algérie française, le 20 janvier 1956).

En mai 1956, les étudiants d'Alger (membres de l'U.N.E.F.) et le Comité d'Action Universitaire décident la grève illimitée pour protester contre un décret tendant à faciliter l'accès des Musulmans à la fonction publique. Chez les Musulmans le durcissement est très rapide : grève des étudiants et lycéens à partir du 19 mai et, le 24, l'U.G.E.M.A., section d'Alger, lance un appel au maquis, non repris explicitement par l'U.G.E.M.A. de Paris.

En juin, une motion de rupture avec l'U.G.E.M.A. passe de justesse au Conseil d'administration extraordinaire de l'U.N.E.F. Les militants de gauche quittent alors le Bureau national de l'Union ; les associations d'étudiants d'Outre-Mer décident de rompre toute relation avec l'U.N.E.F. Un mois plus tard, lors du Conseil ordinaire, un nouveau vote sur ce sujet donne la majorité aux associations d'étudiants qui, tout en condamnant la violence, estiment plus que jamais nécessaires les relations entre étudiants musulmans ou non ; les contacts avec l'U.G.E.M.A. sont rétablis. Un nouveau conseil, huit jours plus tard, confirme ce

premier vote et les étudiants progressistes forment le Bureau national de l'U.N.E.F. La gauche prend les rênes du mouvement étudiant.

Durant six ans, le monde étudiant verra le problème algérien supplanter peu à peu tous les autres. En 1957, à la suite de l'U.N.E.F., tous les mouvements de jeunesse refusent de siéger à la commission Armée-Jeunesse ; leur absence durera jusqu'à la destitution du général Faure, président de la commission. Les événements de 1958 surprennent l'U.N.E.F. comme toutes les autres organisations ; cependant, dès août 1958, 37 mouvements de jeunesse ou d'éducation populaire, dont l'Union Nationale, se réunissent et rédigent un manifeste qui condamne la politique jeunesse mise en place par le nouveau gouvernement.

En août 1959 la nouvelle réglementation des sursis voit l'U.N.E.F. replacer ce problème dans la perspective plus large de la guerre d'Algérie.

Lors des barricades d'Alger de janvier 1960, l'U.N.E.F. prend un rôle essentiel. C'est elle qui invite les autres organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et F.E.N.) à se réunir et décider la riposte. Le 1^{er} février, une heure de grève générale a lieu dans le pays. Mais surtout l'Union Nationale joue et gagne la plupart des élections dans les facultés sur le problème algérien ; aussi, une nouvelle forme d'action est possible. C'est un fait établi dès le congrès de Pâques 1960. Rappelant les conséquences d'un conflit anachronique, l'Union se prononce en faveur de négociations avec le F.L.N., sur les conditions d'un cessez-le-feu et les garanties d'application de l'autodétermination.

Les représentants des étudiants expriment leur volonté de prendre toutes les mesures susceptibles de favoriser la réconciliation des étudiants français et des étudiants algériens, préfigurant une réconciliation de la France avec la Nation algérienne quel que soit le statut politique qu'elle choisira et une cohabitation pacifique des communautés sur le territoire algérien.

Décident d'entreprendre l'information la plus large possible afin que tous les étudiants prennent conscience de la gravité de ce problème qui engage l'avenir de la France.

Décident de soutenir et promouvoir, sur les plans national et local, toute action positive de l'U.N.E.F., des A.G.E., des syndicats ouvriers et universitaires, pouvant nous rapprocher d'une solution du conflit.

L'U.N.E.F. opte carrément pour la fin de la guerre d'Algérie et jette toutes ses forces dans le combat.

Dès lors les rencontres avec les étudiants d'Outre-Mer — et spécialement ceux du Maghreb — se multiplient et certaines organisations dissoutes depuis 1958

(1) Le récent scandale (1967) sur le financement plus ou moins direct de la C.I.E. par l'agence de renseignements U.S. (C.I.A.) montre les liens entre cette organisation étudiante et les milieux politiques américains.

(U.G.E.M.A.). Le 17 juin, M. Louis Joxe, avertit l'U.N.E.F. que la subvention allouée par l'Etat au mouvement étudiant est suspendue (1). Elle ne sera jamais rétablie. Une autre tendance du gouvernement (MM. Debré et Messmer, notamment), voulait que l'U.N.E.F. soit déclarée non représentative.

En juin 1960, les contacts inter-syndicaux se développent et, à Paris, la relève des partis de gauche par les syndicats, clubs et organisations diverses est chaque jour plus évidente. Associée à la F.E.N. et au S.G.E.N. (C.F.D.T.) l'U.N.E.F. réclame un cessez-le-feu, et un front « commun » C.F.D.T. (C.F.T.C.), C.G.T., F.E.N., U.N.E.F. s'organise. Mais seule organisation syndicale représentant la classe d'âge touchée directement par la guerre, l'U.N.E.F. est au cœur du problème ; les communiqués n'ont qu'un temps.

Aussi l'Union, dès la rentrée d'octobre, est décidée à passer aux actes : la Fédération de l'Éducation Nationale appuie une proposition de manifestation pour fin octobre, la C.F.D.T. (C.F.T.C.) ne prend pas d'option ferme et laisse ses fédérations libres et la C.G.T. n'entend pas être privée de l'initiative. Le 7 octobre 1960, le secrétaire général de la C.G.T., après avoir critiqué l'attitude des étudiants qui risquent de conduire à la « dispersion », propose une réunion pour discuter de l'affaire.

De fait, le 17 octobre, une réunion se tient et un communiqué de chacun F.E.N., U.N.E.F., C.G.T., C.F.D.T. appelle étudiants, enseignants, travailleurs à une manifestation pour « la paix par la négociation » le 27 octobre 1960. Ce même jour, *l'Humanité*, dans un discours de Maurice Thorez, fustigeait les étudiants et leur organisation dont l'initiative « risque de créer confusion et dispersion ». Mais le rassemblement place de la Bastille est interdit. Aussitôt, la C.G.T. déclare ne plus s'associer à la manifestation et tout faire pour éviter à la classe ouvrière de tomber dans une « provocation ».

Le 25, après accord avec le ministère de l'Intérieur, une réunion est prévue à la salle de la Mutualité avec tous les syndicats ; la C.G.T. rejoint les autres. Mais, coup de théâtre, dans la nuit le meeting reçoit un « coup de poignard dans le dos » (selon le secrétaire général de la F.E.N.), les délégués cégétistes annonçant qu'ils ne participeront pas au meeting.

Malgré tout le 27, pour la première fois, devant une salle comble, le président de l'U.N.E.F., au nom de quatre organisations (F.O., F.E.N., C.F.D.T., U.N.E.F.) définit les garanties de l'autodétermination. La réunion est suivie de heurts violents avec la police. À Caen, Lyon, Grenoble, Toulouse, Strasbourg, Nancy, Marseille, Angers, Bordeaux... les étudiants sont très nombreux lors des manifestations.

Le 22 novembre, l'U.N.E.F. propose une journée de grève en faveur des négociations. Les centrales ouvrières hésitent et le projet en reste là.

En février 1961, des négociations entre l'U.G.E.M.A.,

l'U.N.E.F. et la U.G.T.A. (Union Générale des Travailleurs Algériens) aboutissent le 21 à un texte commun ratifié par la C.G.T., le S.G.E.N. et repris pour l'essentiel par la C.F.D.T. et F.O.

Les signataires sont d'accord pour réclamer des négociations directes entre la France et le G.P.R.A., sur le cessez-le-feu et les conditions d'application de l'autodétermination, d'accord aussi pour condamner toute tentative unilatérale de statut imposé à l'Algérie, même provisoire !

En mars 1961, le rapport moral du bureau sortant de l'Union Nationale est adopté par 701 mandats contre 70. C'est dire combien l'opposition au sein du mouvement étudiant est devenue très faible. Dans le même temps certaines associations d'étudiants (E.N.S.-Santé-Grandes Ecoles...) commencent à étendre la lutte au sein du Comité anticolonialiste.

Le nouveau bureau, à peine élu, éclate le coup de force du 22 avril 1961 à Alger. Dans l'après-midi, la C.G.T., l'U.N.E.F., la F.E.N. et la C.F.D.T. décident une action pour le lundi 24. Cependant, les partis de gauche entendent ne plus laisser aux syndicats le monopole des appels à l'action républicaine. Une réunion syndicats, partis politiques se tient le soir même, mais l'accord n'est pas possible. Finalement, les quatre organisations déjà citées décident un arrêt du travail en fin d'après-midi du 24. Une manifestation centrale à Paris est même décidée après de difficiles négociations pour le mardi 25. Mais le dimanche soir, l'Union Parisienne C.G.T. revient sur les accords nationaux (acceptés par la C.G.T. et le P.C.F.) et refuse la manifestation du mardi pour en faire une le lundi — les choses en sont là quand tombe une mesure d'interdiction ! Cependant, à Paris, 5 000 étudiants défilent de Saint-Michel à la République, et en province de nombreux rassemblements ont lieu.

Bien que dans la nuit du 23 au 24 avril le gouvernement ait lancé aux organisations étudiantes et autres un appel pour défendre les libertés, l'alerte passée, les relations U.N.E.F. - gouvernement redeviennent plus tendues que jamais.

Reçus le 27 mai sur leur demande par M. Paye, ministre de l'Éducation nationale, pour lui exposer leurs revendications, les dirigeants de l'U.N.E.F. se trouvent placés en face d'un ultimatum : ils ont dix jours pour souscrire un engagement d'apolitisme, qui permettrait le rétablissement de rapports normaux entre l'U.N.E.F. et le Ministère. En cas de refus, celui-ci « trouverait d'autres correspondants ».

Après cette entrevue, le Bureau demande à diverses personnalités et organisations de plaider la cause de l'U.N.E.F. Ces démarches n'ayant point abouti, les dirigeants du mouvement annoncent au ministre ne pas pouvoir, en raison de leurs mandats, signer la déclaration.

(1) Plus du quart du budget de l'Union.

La riposte ne se fait guère attendre : dès le mois de juin, M. Paye s'ouvre de ses intentions à une délégation de la F.E.N. Il dit avoir pris contact avec les étudiants qui lui ont promis la formation rapide d'une organisation de quelque 70 000 adhérents. Le ministre ne cache pas son désir de la faire entrer au Centre National des Œuvres Universitaires, en réduisant la représentation de l'U.N.E.F.

Ces menaces font suite à la suppression de la subvention, à la remise en cause de la cogestion des œuvres universitaires, au refus de subventionner le Festival international étudiant de Poitiers en 1961, aux menaces sur l'indépendance de l'O.S.S.U. (Office Sport Scolaire et Universitaire)...

Le 29 juin, les associations « scissionnistes » se réunissent à Montpellier et décident la création de la F.N.E.F. Aujourd'hui, les élections à la Sécurité sociale, faites sur listes syndicales, donnent 4/5 des voix à l'U.N.E.F. contre moins du cinquième à la fameuse organisation représentative, qui, elle, touche toujours sa subvention.

Pour l'U.N.E.F., la lutte continue. Le 2 juillet, au Congrès, la motion algérienne pose trois conditions :

- garanties personnelles pour les Européens ;
- absence de mesures préjugant l'avenir de l'Algérie ;
- autodétermination dans le cadre des frontières de 1954 (Sahara compris).

Sa représentativité contestée, son unité brisée, ses finances ébranlées, l'U.N.E.F. conserve cependant assez de dynamisme et d'appuis à l'extérieur — que ce soit

dans les syndicats, les mouvements de jeunesse, la presse ou au Parlement — pour maintenir sa ligne politique. Après la trêve des vacances, rompue seulement par une prise de position modérée sur l'affaire de Bizerte, puis un resserrement des contacts inter-syndicaux, lors des rumeurs de « putsch » du 15 août, l'Union Nationale se heurte à nouveau au problème de la reprise des négociations, ajournées *sine die* depuis la rencontre de Lugrin en juillet. La majorité, du moins, aura la satisfaction de voir le Chef de l'Etat reconnaître le 5 septembre la vocation algérienne du Sahara.

Au début du mois de décembre enfin, la C.F.T.C., la C.G.T., la F.E.N. et l'U.N.E.F. parviennent à s'entendre pour organiser le 19 une « journée d'action contre l'O.A.S. et pour la paix en Algérie », dont l'événement principal doit être un arrêt de travail d'un quart d'heure. Puisqu'en ce domaine, nous en sommes toujours aux « grandes premières », notons que cette grève symbolique est, depuis le début de la guerre d'Algérie, la première à viser un but non strictement défensif.

Enfin l'U.N.E.F. s'associe à la manifestation parisienne du 8 février 1962. Les événements sont bien connus : interdiction de manifestation, décision des syndicats et passer outre, répression et neuf morts parmi les manifestants. Pour la suite : grève le vendredi 9 février et arrêt national du travail le mardi 13, jour des obsèques.

Le mouvement étudiant, bien loin d'avoir été brisé par la lutte pour la paix en Algérie, y a fait l'épreuve de ses forces et y a conquis sa maturité.

LES PRINCIPALES « ACTIONS DE MASSE » DU SYNDICALISME ETUDIANT DEPUIS 1945

Les noms des organisateurs sont en caractères gras. (Nous n'avons retenu ici que les manifestations à caractère national, sauf pour les mouvements parisiens du 28 mai 1958, des 8, 9 et 13 février 1962, qui revêtent une importance politique particulière.)

DATE	NATURE	MOTIFS	PARTICIPANTS	GOUVERNEMENT
Vendredi 6, samedi 7 juin 1947	Grève nationale	— réduction crédits bourses — menace hausse droits universitaires — insuffisance budget E.N.	— U.N.E.F. (Président : TROUVAT). — Grandes Ecoles.	RAMADIER
Judi 15 mars 1951	Grève nationale, manifestations	— menace sur les crédits Sécurité sociale étudiante	— U.N.E.F. (Président : SARVONNAT). — Solidarité F.E.N.	QUEUILLE
Mardi 15 décembre 1953	Manifestations	— Insuffisance aide aux étudiants — mise en route plan Le Gorgeu — menace sur indépendance Université	— U.N.E.F. (Président : MOUSSERON). — Appui des syndicats universitaires. — U.N.E.F. (Président : MOUSSERON). — Syndicats universitaires (moins S.N.I.).	LANIEL

DATE	NATURE	MOTIFS	PARTICIPANTS	GOUVERNEMENT
Vendredi 26 février 1954	Grève nationale	— insuffisance crédits budgétaires	— U.N.E.F. (Présid. : MOUSSERON), — Syndicats universitaires (moins S.N.I.).	LANIEL
Mercredi 31 mars 1954	Rassemble- ments	— bourses, constructions	— U.N.E.F. (Président : MOUSSERON), — Syndicats universitaires (moins syndicats autonomes E.S.).	LANIEL
Mercredi 25 avril 1956	Grève nationale du « déjeuner »	— insuffisance part de l'Etat dans le prix des repas	— U.N.E.F. (Président : RAFFOUX).	MOLLET
Judi 24 janvier 1957	Réunions et cortèges	— crédits insuffisants pour les bourses	— U.N.E.F. (Présid. : LA FOURNIERE).	MOLLET
Mercredi 27 mars 1957	Grève nationale, manifestations à Paris	— allocation d'études dès janvier 1958	— U.N.E.F. / U.G.E. (Président : LA FOURNIERE).	MOLLET
Mercredi 28 mai 1958	Cortège à Paris (de la Nation à la République)	— « défense républicaine »	— Comité d'action de défense répu- blicaine (S.F.I.O., M.R.P., « Valoi- siens », U.D.S.R., R.D.A., R.G.A.), P.C., U.G.S., C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C., F.E.N., S.G.E.N., U.N.E.F. (Président : DANTON).	PFLIMLIN
Vendredi 30 mai 1958	Grève universitaire et nationale, et manifestations	— « défense républicaine »	— F.E.N., S.G.E.N. participation de l'U.N.E.F. (Président : DANTON) aux meetings.	PFLIMLIN
Mercredi 10 décembre 1958	Manifestations	— crédits constructions — réforme de l'enseignement — revalorisation fonction enseignante	— U.N.E.F. / U.G.E. (Président : DAN- TON), appui F.E.N., S.G.E.N.	DE GAULLE
Lundi 1 ^{er} février 1960	Arrêt national du travail (de 11 h à midi)	— défense de la légalité républicaine et de la politique d'autodétermi- nation (« semaine des barricades »)	— U.N.E.F. / U.G.E. (Président : FREYSSINET), — C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., S.G.E.N., et C.G.T.-F.O. — Appui de nombreux partis et orga- nisations.	DEBRE
Mercredi 16 et jeudi 17 mars 1960	Grève nationale et manifestations	— réforme du régime des sursis d'in- corporation	— U.N.E.F. / U.G.E. (Président : FREYSSINET), — Appui du S.G.E.N. et du S.N.E.N.	DEBRE
Judi 27 octobre 1960	Manifestations à Paris et en province	— paix négociée en Algérie et ga- ranties mutuelles pour l'exercice de l'autodétermination	— U.N.E.F. / U.G.E. (Président : GAU- DEZ) + F.E.N., C.F.T.C., C.G.T. (en province), C.G.T.-F.O. (à Paris), appui de nombreux partis et orga- nisations de gauche, (moins la S.F.I.O.).	DEBRE
Judi 2 février (province) Vendredi 3 (Paris) 1961	Grèves et manifestations		— U.N.E.F. / U.G.E. (Président : GAUDEZ).	DEBRE

DATE	NATURE	MOTIFS	PARTICIPANTS	GOVERNEMENT
Lundi 24 avril 1961	Arrêt national du travail	— « défense républicaine » contre le putsch d'Alger.	— C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., U.N.E.F. / U.G.E. (Président : WALLON) + C.G.T.-F.O., appui de nombreux partis et organisations.	DEBRE
Mercredi 25 (Paris) Jeudi 26 oct. 1961 (province)	Grèves et manifestations	— mesures gouvernementales prises à l'encontre de l'U.N.E.F.	— U.N.E.F. / U.G.E. (Président : WALLON), soutien de nombreux syndicats.	DEBRE
Mardi 19 décembre 1961	Arrêt de travail et manifestations	— prolongation de la guerre d'Algé- rie, activités de l'O.A.S.	— C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., U.N.E.F., U.G.E. (Président : WALLON) + P.C.F., P.S.U. et nombreuses orga- nisations de gauche.	DEBRE
Mardi 6 février 1962	Journée univer- sitaire de pro- testation, avec arrêt du travail et manifest.	— défense des libertés individuelles et collectives — paix négociée en Algérie	— F.E.N., U.N.E.F. / U.G.E. (Prési- dent : WALLON), S.G.E.N. et di- verses organisations (liberté lais- sée aux adhérents de la F.N.E.F.).	DEBRE
Jeudi 8 février 1962	Manifestations à Paris	— activités de l'O.A.S.	— C.G.T. (Seine et Seine-et-Oise), C.F.T.C., S.G.E.N. (Paris), F.E.N., S.N.I. (S.-et-O.), U.N.E.F. / U.G.E. (Président : WALLON) + P.C. et P.S.U.	DEBRE
Vendredi 9 février 1962	Arrêt de travail à Paris et manifestations en province	— répression de la manifestation du 8	— C.G.T. (Seine et Seine-et-Oise), C.F.T.C. (Paris), F.O. (Paris), F.E.N., S.N.I. (S.-et-O.), U.N.E.F. / U.G.E. (Paris) (Président : WALLON) + C.G.T., F.E.N., S.F.I.O.	DEBRE
Lundi 12 février 1962	Rassemble- ment devant la statue de la Ré- publique (Paris) et les monu- ments aux morts (province)	— activités de l'O.A.S. — répression de la manifestation du 8	— S.F.I.O. + Parti radical, P.S.U., P.C., etc., F.N.E.F. (Président : MOLINS-YSAL)	DEBRE
Mardi 13 février 1962	Obsèques des victimes du 8 février Arrêt du travail		Obsèques : organisations pari- siennes : C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., U.N.E.F. (Président : WALLON) + très nombreuses organisations.	DEBRE
			— Arrêt du travail C.G.T. (Seine et Seine-et-Oise), C.F.T.C. (Paris), F.O. (Paris), F.E.N., S.N.I. (S.-et-O.) + C.G.T., F.E.N., U.N.E.F.	
Lundi 12 mars 1962	Arrêt du travail (région parisienne)	— attentat O. A. S. à Issy-les-Mouli- neaux	— Organisations parisiennes C.G.T., C.F.T.C. (+ F.O., F.E.N.). — S.G.E.N., U.N.E.F. (Pr. WALLON), appui de nombr. organisations.	DEBRE
Vendredi 9 novembre 1962	Grève nationale et manifestation	— revalorisation fonction enseignante, allocation logement pour les étu- diants	— Synd. Nat. Ens. Sup. (F.E.N.), Synd. Rech. Scient. (F.E.N.), S.G.E.N., U.N.E.F. (ROURE), appui F.N.E.F. (Président : FRANCES).	POMPIDOU
Mardi 19 février 1963	Manifestations	— refus du gouvernement de rece- voir les dirigeants de l'U.N.E.F.	— U.N.E.F. (Président ROURE), appui divers syndicats.	POMPIDOU
Jeudi 25 avril 1963	Grève nationale et manifestations	— relèvement crédits pour l'Univer- sité (équipement, postes, rémuné- rations)	— Synd. Nat. de l'Enseign. Supérieur (F.E.N.), Synd. de Rech. Scientif. (F.E.N.) (Pr. : MOUSSEL), U.N.E.F., appui F.N.E.F. (Pr. : FRANCES).	POMPIDOU

Rentrée 68

L'UNEF propose...

« Nous prendrons des mains fragiles des étudiants
Le drapeau rouge de la lutte anticapitaliste. »
(Des travailleurs à Boulogne)

Parce que les mois de mai et de juin ont montré l'importance des luttes étudiantes.

Parce que l'importance de la liaison entre les luttes étudiantes et les luttes ouvrières est irréversible.

Parce que la poursuite de la lutte suppose que l'on tienne compte des conditions nouvelles créées depuis quelques mois.

Le bureau national de l'U.N.E.F. tient à faire le point de la situation à apporter des éléments d'analyse et des propositions pour relancer les discussions et l'action dans toutes les facultés et universités de France.

Au moment où tous les étudiants reprennent le chemin des facultés et les travailleurs celui des usines, il est nécessaire de faire le bilan des actions du mois de mai.

Pour les étudiants, la poursuite de la contestation radicale de l'Université est inséparable de celle de la société capitaliste et du pouvoir établi, en liaison avec tous les exploités du système : ouvriers, techniciens, paysans, employés...

Il faut combattre toute tentative d'isolement du mouvement : le limiter aux seuls enceintes universitaires serait le priver de son débouché politique fondamental ; ce serait aussi permettre que s'abatte sur lui une farouche répression policière et administrative. Il faut aussi éviter l'éclatement de ce qui a été réellement un mouvement de masse.

Les derniers mois ont marqué un point de non-retour : quittant le cadre étroit de l'Université, la lutte des étudiants a fait irruption dans le champ de la lutte des classes ; l'action des étudiants a été un exemple pour la lutte des travailleurs.

Briser le mouvement dynamique qui s'est ainsi instauré, tel est le but de tous ceux qui n'ont rien appris, rien compris, rien oublié et qui entendent que tout redevienne comme avant (même si ce n'est qu'une apparence). C'est pourquoi l'agglomérat des conservateurs, des réactionnaires et des fascistes des C.D.R. multiplie actuellement les provocations afin, à la faveur des réactions étudiantes, d'obtenir un prétexte « autorisant » l'instauration de la terreur à l'Université.

Aujourd'hui, la vieille couche conservatrice de l'Université et les réformateurs modernistes, les technocrates sélectionnistes se retrouvent au coude à coude pour appeler les forces répressives à la défense de leurs privilèges : l'unanimité de l'U.D.R. ne peut donc s'affirmer que sur la défense, par ses deux ailes, des situations acquises. En dénonçant les accords passés, en provoquant ainsi la contestation des étudiants, ces réformistes et ces réactionnaires ne cherchent qu'à ameuter l'opinion contre les étudiants : en dénonçant un désordre qu'ils créent sciemment, ces mandarins

ne font que défendre leur position de puissance dans l'institution universitaire.

Ne pas tomber dans ce piège, c'est poursuivre des objectifs précis et clairs sur lesquels une bataille de masse peut et doit s'engager. C'EST, POUR LE MOUVEMENT, CHOISIR SON PROPRE TERRAIN DE LUTTE. Les Assises Nationales de l'U.N.E.F. à Grenoble en fournissent les éléments de base ; une transformation radicale de l'Université étant irréalisable sans changements plus profonds ; les luttes étudiantes doivent être essentiellement anticapitalistes et anti-impérialistes. Il faut impulser des luttes de masse d'abord à l'Université et maintenir la liaison avec les travailleurs. Enfin, il faut adapter les structures de l'U.N.E.F. pour faire de celles-ci l'instrument permanent de lutte des étudiants.

Poursuivre les luttes de masse à l'Université, œuvrer à la liaison de plus en plus serrée entre les étudiants et les travailleurs, tels sont les deux grands axes qui doivent diriger l'action de l'U.N.E.F.

Pour le moment, et compte tenu de la situation, six objectifs essentiels sont assignés au mouvement étudiant :

I - Le respect des engagements contractés en mai et juin.

II - Le respect des libertés politiques et syndicales à l'Université.

III - Le refus de l'intégration et l'instauration d'un pouvoir de contrôle étudiant.

IV - La poursuite de la lutte contre l'Université de classe.

V - Le renforcement de la liaison avec les travailleurs.

VI - L'élargissement international des luttes.

I - LE RESPECT DES ENGAGEMENTS DE MAI

Il ne faut pas se leurrer sur la signification et la limite des accords passés en mai entre enseignants et étudiants ; souvent même, ils ne représentent que l'institutionnalisation d'états de fait antérieurs.

Toutefois, obtenir l'application des résolutions adoptées, faire respecter les engagements pris a une signification politique évidente : c'est empêcher que soit remis en question l'acquis du mouvement de mai, c'est se battre pour que l'on ne retrouve plus la situation antérieure. Les conservateurs et les technocrates le savent bien, et c'est pour cela qu'une bataille aussi acharnée s'est engagée dès la rentrée sur les examens ; c'est pour cela aussi que cette bataille devra être livrée partout : dans les facultés, les cités, les instituts... La lutte pour le respect des libertés politiques et syndicales en est un des moments les plus importants.

II - LES LIBERTES POLITIQUES ET SYNDICALES

Certes, elles existaient partiellement avant mai. Toutefois, il est incontestable que leur exercice est un

des acquis essentiels du mouvement. Aucune ambiguïté n'est acceptable à leur sujet : on ne peut tolérer de les mendier ou d'en faire un objet de négociation ; elles représentent un droit absolu, on ne peut pas, non plus, admettre qu'elles soient limitées à la dérisoire latitude d'organiser des cours d'instruction civique ! Quant aux déclarations gaullistes, d'après lesquelles l'exercice de ces libertés ne doit pas prêter à monopole ou propagande, il y aurait vraiment de quoi rire si cette pseudo-neutralité défendue par les hommes du pouvoir ne signifiait pas, en réalité, la volonté de maintenir le monopole reconnu à l'intervention politique de l'U.D.R. qui, elle, s'exerce sans frein ni retenue.

L'exercice des libertés syndicales et politiques n'est pas seulement un droit à l'information ou à l'expression, c'est et surtout le droit fondamental pour chacun de contester l'Université bourgeoise et l'enseignement qui y est dispensé ; c'est aussi, en ce sens, le droit d'ouvrir l'université aux travailleurs.

Il va de soi que cette bataille ne se circonscrit pas à l'enseignement supérieur, il concerne largement les lycées, l'O.R.T.F., et tous les travailleurs avec lesquels elle doit être engagée.

III - LE CONTROLE ETUDIANT

Il représente la seule garantie pour que les objectifs du mouvement soient atteints ou respectés. L'exercice d'un contrôle étudiant est particulièrement nécessaire dans une période où les tentatives de retour en arrière vont se multiplier. Au moment où on parle de cogestion, de gestion paritaire, seul l'exercice de ce pouvoir peut empêcher l'intégration du mouvement et lui permettre de conserver son audience de masse. Le contrôle étudiant s'exerce sur tous les aspects de la vie universitaire : les examens, les inscriptions... Il s'exerce aussi sur tout étudiant mandaté à quelque instance que ce soit, par une assemblée générale : en effet, la simple présence d'étudiants dans les organismes de cogestion n'est trop souvent qu'une caution aboutissant à l'intégration dans un système sur lequel on ne peut influer : l'irruption des étudiants dans les centres de décision ne doit donner lieu qu'à une contestation efficace et massive de l'Université. C'était d'ailleurs la seule signification du mot d'ordre avancé en mai de « pouvoir étudiant ».

IV - LA LUTTE CONTRE L'UNIVERSITE DE CLASSE

Avec la prochaine promulgation de la loi d'orientation, elle prend une importance grandissante. Si les structures de l'enseignement sont bouleversées de façon assez radicale pour entraîner la panique des mandarins, le caractère fondamental de l'Université de classe n'est pas atteint et se trouve même renforcé par certaines dispositions de la loi. « L'ouverture des facultés vers l'extérieur » est en fait l'introduction dans les structures de gestion « de personnalités qualifiées » à la solde du gouvernement et du patronat. Le secteur productif (la Recherche, les Grandes Ecoles et les départements de Technologie) reste complètement intouché. La loi, derrière ses aspects libéraux, traduit au fond, une volonté d'adaptation de l'Université au

néo-capitalisme tout particulièrement parce qu'elle va conduire à la mainmise de l'Etat sur la recherche scientifique et le devenir professionnel des étudiants.

Il faut donc poursuivre la lutte contre cette Université de classe : Refuser la distinction voies courtes-voies longues, exiger un réel cycle d'orientation, ouvrir l'Université aux travailleurs, supprimer les établissements privés, mettre fin aux Grandes Ecoles et aux I.U.T. pour en faire des unités d'enseignement identiques aux autres, critiquer le contenu de l'enseignement, dévoiler sa finalité de fourniture de cadres au capitalisme...

La lutte contre l'université de classe se mène avec les lycéens et les enseignants qui veulent s'y associer, elle se livre surtout avec l'ensemble des travailleurs.

V - LA LIAISON AVEC LES TRAVAILLEURS

Le mois de mai a démontré avec éclat la nécessité d'éviter l'isolement du mouvement étudiant et de consolider les liens des étudiants avec la classe ouvrière. Cela passe à la fois par le renforcement des rapports avec les organisations des travailleurs et par la progression et le renforcement du travail et des discussions à la base.

Mais il ne s'agit pas seulement d'éviter l'isolement du monde-étudiant et son retour au ghetto traditionnel ; il ne s'agit pas seulement d'assurer au mouvement étudiant l'alliance des millions de travailleurs sans laquelle les risques de répression seraient grands ; il s'agit de faire comprendre que ce qui se passe à l'Université concerne tout le monde et que la solidarité en ce domaine ne peut être formelle ; il s'agit aussi de mettre en œuvre des actions communes avec la classe ouvrière.

C'est pourquoi il faut rechercher avec une inlassable bonne volonté la coopération des organisations syndicales et être prêt à ouvrir à tout moment un dialogue sans préalables ni concessions afin de poursuivre la lutte engagée en mai pour la construction du socialisme.

Mais cette liaison « au sommet » ne peut être efficace et réelle que si elle repose sur un travail et une discussion à la base dans les comités d'action étudiants-travailleurs dans les universités populaires ou par toute autre initiative.

VI - LES LUTTES INTERNATIONALES

Le mouvement étudiant étant animé par une volonté de contestation radicale de la société capitaliste, il ne peut être que totalement solidaire de la lutte mondiale contre l'impérialisme. Le mouvement français s'est inscrit chronologiquement après les mouvements allemands, italiens, espagnols..., et avant les mouvements aux Etats-Unis, Amérique Latine..., et comme eux, est passé du stade de la contestation universitaire à celui d'une contestation globale. L'offensive capitaliste est parfaitement orchestrée au travers des frontières, aussi toute reprise du mouvement suppose la coordination internationale des luttes. L'analyse et la critique des problèmes de la main-d'œuvre étrangère et du système culturel des pays nantis, peuvent

par exemple permettre une jonction réelle des luttes étudiantes, ouvrières et paysannes à l'échelon européen. Il est certain aussi que les rapports entre les mouvements étudiants des différents pays doivent être resserrés.

Principaux secteurs d'intervention

Les 6 points ainsi explicités nous permettent d'agir sur la situation.

■ **Les examens**

Il n'est pas question que les étudiants passent les examens sous la « protection » de flics ou d'« appariteurs », que ce soit à l'intérieur ou hors des locaux universitaires. Il n'est pas non plus question de se laisser imposer un retour aux formes d'examen antérieures au mois de mai : partout des discussions à ce sujet devaient être engagées entre enseignants et étudiants. Partout devront être respectées les décisions prises en mai-juin, sous peine de voir l'examen être de fait dénaturé par les étudiants. Il n'est pas question enfin de laisser l'examen s'instaurer en un moyen de sélection pur et simple ; rien ne justifierait que le pourcentage de réussite aux sessions de septembre soit différent de celui de juin ; nous ne saurions admettre également que l'échec à l'examen entraîne l'impossibilité de poursuivre des études normales : l'organisation de cours de recyclage ou de rattrapage et donc la possibilité d'accéder à l'étape suivante doivent être envisagées.

■ **Les inscriptions**

Les déclarations ministérielles à ce sujet, comme à bien d'autres, sont contradictoires. Les anciennes modalités et restrictions des inscriptions, notamment en ce qui concerne le premier cycle, doivent être abolies. Il faut refuser tout transfert arbitraire d'étudiants de Paris vers la Province, de même que fin doit être mise à l'orientation arbitraire entre licence et maîtrise et que doit être envisagé à ce niveau et pour tout le second cycle un enseignement commun.

Pour éviter que les modalités d'inscription en faculté ne puissent se transformer en mécanismes de sélection, l'U.N.E.F. demande aux étudiants d'élire des *commissions de contrôle* chargées d'assurer la liberté des inscriptions.

■ **Les libertés politiques et syndicales**

Certes, la loi d'orientation en accorde les principes mais relativement vagues et généraux, laissant en fait les modalités concrètes aux autorités locales. Aussi, compte tenu de la levée de boucliers qu'a suscité ce problème de la part des réactionnaires et autres fascistes C.D.R., la bataille à mener dans chaque université, chaque faculté, chaque département, chaque campus, sera dure. Partout, il faudra obtenir les moyens matériels de s'exprimer qui, s'ils ne sont pas une fin en soi, constituent l'indispensable condition à la pratique des libertés politiques et syndicales. Outre la possibilité d'affichage, de distribution de tracts, il faut par exemple chercher à disposer de la libre utilisation des locaux à certains moments pour y pour-

suivre le travail que les étudiants se seront fixé. Ce sont là les objectifs précis sur lesquels des batailles peuvent être engagées mais il est bien évident que pour nous, les libertés politiques et syndicales consistent essentiellement dans la critique permanente de l'Université bourgeoise.

■ **Les organismes de cogestion et de discussion**

L'U.N.E.F. est l'instrument de combat des étudiants, elle n'entend en aucune façon « participer » à l'Université capitaliste. Des étudiants seront élus au conseil de cogestion. Il n'est pas question que l'U.N.E.F. en tant que telle y participe. Mais il faudra que sur des objectifs clairs, des points précis, une bataille soit menée à la base au niveau d'assemblées générales de tous les étudiants, une bataille politique menée pour, d'une part contester plus radicalement l'université, et pour, d'autre part, que l'ensemble des étudiants se rendent compte de la signification de la cogestion. Si les élections ont lieu sur listes, les militants de l'U.N.E.F. ne participeront à ces élections que dans la mesure où ils pourront défendre un programme correspondant à la nature du mouvement de mai.

Quoi qu'il en soit, un étudiant ne pourra être élu s'il ne présente pas des points d'action détaillés, s'il ne rend compte à tout moment de ce qu'il a fait et dit, de ce qu'on lui a répondu, de ce qu'il est advenu des décisions. Seules des assemblées générales d'étudiants peuvent permettre ce type d'intervention, retirer les délégués dont la présence n'aurait plus aucun sens dans les réunions, ou révoquer ceux qui n'accompliraient pas leurs mandats. Le contrôle permanent de la base doit pouvoir s'exercer ; les militants de l'U.N.E.F. doivent, en particulier, mettre sur pied partout des commissions de contrôle tant sur les examens, les inscriptions, la rentrée dans les facs et les cités que sur les différents conseils d'établissement qui verront le jour : contrôle des décisions et de leur application, tel est leur rôle.

QUE FAIRE DANS L'IMMEDIAT ?

Essentiellement permettre aux étudiants de s'exprimer, coordonner et organiser le mouvement. Pour cela :

1. Mise sur pied de comités U.N.E.F., sur la base élaborée par les assises nationales de Grenoble, à tous les échelons de la vie universitaire et sur tous les lieux de travail : amphis, cités, I.U.T., Lycées T.S., Grandes Ecoles...

2. Poursuite de la bataille pour les libertés politiques et syndicales, l'offensive de la droite est déjà commencée ; il faut organiser dès maintenant des débats et l'information sur l'O.R.T.F., le mouvement de mai, la répression patronale... Il faut dès maintenant ouvrir l'Université aux travailleurs et revendiquer la disposition des moyens nécessaires à l'exercice de ces libertés.

3. Consolidation et implantation du front unique contre la répression, il est important qu'à l'échelon local des contacts soient pris avec les sections des organisations progressistes de façon à élargir sur ce point, la liaison entre les luttes étudiantes et ouvrières.

4. Mise sur pied des organismes de contrôle étudiant ; des commissions de contrôle seront créées concernant :

- les examens ;
- les inscriptions ;
- les admissions en cités ;
- l'organisation des études ;
- tout conseil paritaire.

5. Organisation au niveau de chaque département de discussions à la base ouvertes à tous les étudiants, en particulier, en vue de l'élaboration d'une plateforme et de moyens d'action déterminés.

6. Elaboration de plateforme d'intervention tant en ce qui concerne les examens que les conditions de la rentrée, les structures et le contenu de l'enseignement dans chaque discipline, les problèmes des I.U.T., de la formation professionnelle, de la division licence maîtrise et plus généralement une dénonciation de la sélection.

7. Liaison avec les lycéens ; étudiants et lycéens étaient côte à côte car leur lutte contre l'université de classe et leur contestation de la société bourgeoise sont les mêmes. Il faut impulser la création de C.A.L., les aider en leur fournissant information et matériel, créer des comités de liaison faculté-lycée.

8. Liaison avec les travailleurs. Il faut reprendre la discussion avec les organisations syndicales. Mais ce n'est pas suffisant. Tous les étudiants doivent travailler dans les comités d'action étudiants-ouvriers. Enfin, sous la direction des travailleurs, chaque Université doit avoir à cœur de participer à la réalisation d'au moins une université populaire.

9. Liaison internationale ; outre les contacts avec les travailleurs étrangers, il faut organiser des discussions régulières avec les étudiants étrangers de l'université sur les problèmes propres à leur pays et sur l'impérialisme.

LE BUREAU NATIONAL DE L'U.N.E.F.
Le 17 septembre 1968.

Liste de sympathie

Librairie LES YEUX FERTILES - 2, rue Danton, Paris-6°
CULTURE ET VOYAGES - 76, av. des Champs-Élysées, Paris-8°
Séjour en Grande-Bretagne - 20 années de références
Cabinet BIJON - 5, boulevard Saint-Michel, Paris-5°
Librairie Espagnole - 72, rue de Seine, Paris-6°
LUTECE AUTO-ECOLE - 24, boulevard Saint-Germain, Paris-5°
Librairie MERCURE - 69, boulevard Saint-Germain, Paris-5°
NEWMAN - 14, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris-6°
Librairie VOISIN - 8, rue de la Sorbonne, Paris-5°
LE PORT DU SALUT - 63 bis, rue Saint-Jacques, Paris-5°
Librairie GENGENBACH - 44, rue Pierre-Nicole, Paris-5°
C.B. SPORTS - 55, rue Claude-Bernard, Paris-5°
Fournisseur des Fédérations Sportives de l'ASSU et du PUC
Imprimerie LA VIALLE - 14, rue Soufflot, Paris-5°
Librairie LE TEMPS RETROUVE - 174, rue Saint-Jacques, Paris-5°
Restaurant CHEZ ROLAND - 45, rue Vandrezanne, Paris-13°
Librairie MARBEUF - 23, rue Marbeuf, Paris-8°
Crêperie BELLE HOÏSE - 10, rue Princesse, Paris-6°
Librairie des SCIENCES AERONAUTIQUES - 48, r. des Ecoles, Paris-5°
Café LE MABILLON - 164, boulevard Saint-Germain, Paris-6°
BUCI BOUTIQUE - 18, rue de Buci, Paris-6°
H. MILES, Coiffeur - 127, boulevard Saint-Germain, Paris-6°
LE CORDIAL - 16, rue Censier, Paris-5°
Institut Méthode Nature - 60, rue d'Hauteville, Paris-10°
Parfumerie Soins de Beauté - 38, rue de Bretagne, Paris-3°
Mme Simone HELLER - 11, rue Scholcher, Paris-14°
AU DISCOBOLE - 27/29, Galerie des Marchands, Paris-8°
MURTY MOILIN - 54, faubourg du Temple, Paris-10°
JEAN VIARDOT - 13, rue de l'Echaudé, Paris-6°
Librairie Médicale, 13, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6°
LE GRAND CAFE RICHE - 8, place de la Comédie, Montpellier - 72-65-74
RODRIGUE - 39, Grand'Rue, Montpellier
Parfumerie AMBRE - 3, place Edouard-Adam, Montpellier - 92-50-42
Librairie du Lycée JACQUES-MARTINEL, 25, av. G.-Clemenceau, Montpellier - 92-38-53
FLORELLE Boutique - 41, Grand'Rue, Montpellier - 72-50-92
Cinéma LE REGENT - 4, rue Jules-Ferry, Montpellier - 72-95-14

L'UNEF propose...

Compte tenu de l'extension du mouvement étudiant et ouvrier à Paris et en province, compte tenu des résultats des premiers débats qui ont lieu dans les facultés, le bureau national de l'U.N.E.F. estime aujourd'hui de son devoir d'esquisser un premier bilan et d'apporter des propositions pour relancer les discussions et l'action dans toutes les universités de France. En tout cas, un phénomène est irréversible : la contestation radicale de l'université est inséparable de la contestation du pouvoir établi, autrement dit d'ores et déjà la lutte se place sur le terrain politique.

Au moment où de nouvelles perspectives s'ouvrent au mouvement déclenché par les étudiants (occupation d'usines par les travailleurs), il faut combattre toute tentative d'enlèvement du mouvement, soit en le limitant à de seuls objectifs universitaires, soit en n'envisageant la jonction des luttes étudiantes et ouvrières que dans la cour de la Sorbonne. C'est pourquoi il faut participer au mouvement dynamique de contestation sociale, notamment en développant à l'université le potentiel revendicatif qui s'y est fait jour. Il est donc capital de proposer des objectifs répondant à cette analyse.

Quatre objectifs essentiels peuvent être proposés dès maintenant au mouvement étudiant :

1. L'instauration immédiate d'un pouvoir étudiant réel dans les facultés avec droit de veto sur toute décision prise ;

2. subordonnée à ce premier point, l'autonomie des universités et facultés ;

3. L'extension de la lutte à l'ensemble des secteurs qui diffusent l'idéologie dominante, c'est-à-dire l'information ;

4. la jonction réelle avec les luttes ouvrières et paysannes en posant le problème du même type de contestation du pouvoir au sein de l'entreprise et dans les structures professionnelles.

Ces quatre points essentiels sont des conditions nécessaires pour résoudre les autres (celui des examens, de la sélection, des libertés politiques et syndicales dans les facultés, les lycées et ailleurs).

I. LE POUVOIR ETUDIANT

Que ce soit au travers de l'université critique, ou de commissions à prédominance étudiante, que ce soit par un changement total des assemblées de facultés, ce qui compte, c'est que le mouvement étudiant garde le contrôle de toutes les décisions prises dans l'Université. Quelles que soient les structures à débattre avec la base, c'est le droit de veto pour les étudiants qui permettra de faire passer dans les faits toutes les décisions prises et qui empêchera toute intégration.

Cette revendication doit passer tout de suite dans les faits et justifie à elle seule le maintien de la grève.

On sait cependant que dans un régime capitaliste un tel type de pouvoir ne peut être que temporaire.

II. L'AUTONOMIE DES UNIVERSITES

Sans pouvoir étudiant, cette autonomie est un leurre puisqu'elle revient à donner l'autonomie aux mandarins qui nous gouvernent. Par contre, sans autonomie, le pouvoir étudiant est un leurre puisque le gouvernement et l'administration gardent des moyens considérables de contrôle. L'autonomie, cela veut dire que toutes les décisions prises par des étudiants en liaison avec des enseignants sont immédiatement applicables.

III. L'EXTENSION DE LA LUTTE A TOUS LES SECTEURS IDEOLOGIQUES

C'est par le canal de l'information que la bourgeoisie tente de noyer le mouvement, c'est donc par ce canal qu'il faut au contraire faire connaître nos actions et les faire comprendre. Cela veut dire que toute information qui fait le jeu du pouvoir doit être combattue : que ce soit dans la presse parlée (O.R.T.F., stations périphériques) ou la presse écrite. Pas un journal ne doit sortir s'il donne de fausses informations. Cette action doit être menée en liaison étroite avec les journalistes et les travailleurs du Livre. De même les Maisons de Jeunes et de la Culture, les théâtres et tout le secteur artistique doivent rentrer dans la bataille pour la création d'une culture populaire d'un type nouveau.

IV. LES LIAISONS DES LUTTES ETUDIANTES ET OUVRIERES

La chute du pouvoir actuel ne peut se faire que si la lutte est menée par les travailleurs eux-mêmes. Cela veut dire que la force principale des transformations sociales reste la classe ouvrière. Les travailleurs doivent prendre en main leurs propres destinées et attaquer dès maintenant le pouvoir patronal dans l'entreprise. Ceci suppose de notre part la participation systématique aux discussions qui ont lieu dans la classe ouvrière pour y apporter notre point de vue et non pour donner des leçons. En sens inverse toute l'université sous contrôle étudiant doit être ouverte aux travailleurs et ceci dans tous les débats.

Ces quatre points ainsi explicités peuvent nous permettre d'agir sur la situation et de réaliser d'autres revendications qui nous concernent :

1. Le boycott des examens traditionnels qui ne servent qu'à éliminer les étudiants à partir d'un enseignement qui a fait faillite ; une première synthèse des débats permet de formuler les principes suivants :

a) Il n'est pas question de faire payer aux étudiants les frais de la contestation des examens. Cela veut dire qu'il n'est pas concevable qu'ils perdent le bénéfice de leur année, qu'il n'est pas concevable non plus que des examens lèsent les militants qui se sont battus alors que les autres restaient tranquillement chez eux

ou les étudiants blessés, par rapport à ceux qui se portent bien.

Etant donné que la remise en cause des examens est liée à un changement total de l'enseignement, cela veut dire que toute discussion sur le contrôle des connaissances lui est subordonnée. Ce qui compte dans les circonstances présentes, c'est :

■ le contrôle par les étudiants de toute procédure d'examen ou d'autre moyen de délivrance des diplômes ;

■ le changement dans un certain nombre de domaines du contenu d'éventuelles épreuves ;

■ le contrôle de toute décision par les étudiants ;

b) Il n'est pas question de laisser faire les examens et concours nationaux dans leur forme habituelle :

■ nous proposons la transformation du concours du CAPES en examen : cela veut dire que l'on ne tiendra pas compte du contingentement prévu des postes ;

■ pour le baccalauréat : il n'est pas concevable que le baccalauréat ait lieu sous sa forme traditionnelle. Au minimum nous proposons que les lycéens puissent exercer un pouvoir de contrôle et que tous les candidats puissent passer l'oral.

2. Les libertés politiques et syndicales sont un fait dans les facultés. Elles doivent le devenir aussi dans les campus (avec un pouvoir étudiant ayant un droit de veto), dans les grandes écoles et dans les lycées. A ce sujet l'U.N.E.F. se déclare non seulement solidaire des C.A.L. mais annonce solennellement qu'elle participera à la lutte pour la reconnaissance des C.A.L. dans les lycées et pour leur liberté absolue d'expression et d'action.

3. Pas de sélection à l'entrée et au cours de l'enseignement supérieur. Etant donné que le changement total de l'enseignement est un préalable absolu, nous refusons toute sélection de quelque nature qu'elle soit.

QUE FAIRE DANS L'IMMEDIAT ?

1. Il est capital de continuer les débats sur le fond dans tous les domaines et à tous les niveaux. Mais, dès maintenant, l'U.N.E.F. appelle ses militants à arracher tout de suite le contrôle par les étudiants de l'institution universitaire. Si les débats avec les enseignants restent nécessaires, le droit de veto sur les décisions prises est la seule garantie valable.

Le contrôle à instaurer en fonction du rapport de forces ne peut être donné qu'aux comités de lutte, de grève ou d'action qui ont effectivement mené l'action pendant ces dix jours. Là où le rapport de forces n'est pas aussi favorable, c'est à des structures parallèles (université critique ou autre) qu'il faut recourir afin de maintenir une pression permettant de bloquer le fonctionnement de l'université traditionnelle. Cette ligne applicable dans les circonstances actuelles pourra être modifiée selon l'évolution des rapports des forces.

2. La proclamation de l'autonomie doit être revendiquée dès maintenant. Mais cette proclamation ne doit se faire que si le premier point (droit de veto) est obtenu et avec toutes les garanties nécessaires pour que cette autonomie n'entraîne pas un renforcement de la fraction professorale conservatrice et technocratique.

3. La bataille sur l'information doit être menée dans toutes les villes universitaires. Cela veut dire qu'aucun journal régional ne doit sortir s'il ne fait pas correctement son travail d'information sur nos luttes. En liaison avec les travailleurs de la presse, manifestations, occupations des locaux, boycott de la distribution, etc., seront organisés.

La bataille dans le secteur culturel peut aussi être déclenchée avec les jeunes travailleurs pour transformer dans un sens combatif l'activité des Maisons de Jeunes et de la Culture (occupations, instauration de débats politiques, etc.).

Pour les autres secteurs de la vie culturelle, les interventions sont à prévoir en accord avec les artistes qui ont pris position contre la culture bourgeoise.

4. L'occupation des usines par les travailleurs est déjà commencée. Notre rôle est d'amplifier la campagne d'explication politique pour empêcher le gouvernement et la réaction de couper la lutte étudiante des luttes ouvrières. Les militants de l'U.N.E.F. auront donc à participer aux meetings, réunions, manifestations décidées par les travailleurs, cette participation étant considérée comme prioritaire pour nous.

Cet ensemble de propositions est versé dans les débats libres qui se sont instaurés depuis quelques jours dans l'université.

LE BUREAU NATIONAL
DE L'U.N.E.F.
17 mai 1968.

Déclaration de l'U.N.E.F.

A la suite des événements qui se sont déroulés depuis trois semaines, et particulièrement ces derniers jours dans toutes les villes universitaires de France et notamment à Paris, compte tenu de la situation présente, des déformations apportées par l'information officielle ou contrôlée par le gouvernement nous tenons à préciser les points suivants :

1. — LES FORCES DE L'ORDRE ET LE GOUVERNEMENT PORTENT L'ENTIERE RESPONSABILITE DES INCIDENTS QUI

VIENNENT DE SE PRODUIRE ET
L'U.N.E.F. SE DECLARE SOLIDAIRE DE
TOUTES LES VICTIMES DES FORCES
DE REPRESSION.

Les incidents proviennent de la volonté du pouvoir tendant à créer une situation objectivement explosive et provocatrice pour les étudiants et les travailleurs luttant à leurs côtés : l'U.N.E.F. se déclare entièrement solidaire des victimes de la répression policière, quel que soit le moment où elle s'est exercée.

II. — L'U.N.E.F. PROPOSE DE FAIRE DE LA JOURNÉE DU LUNDI 27 MAI UNE GRANDE JOURNÉE NATIONALE DE MANIFESTATIONS.

L'attitude de la police rend celle-ci entièrement responsable de tous les affrontements. Particulièrement aujourd'hui et demain, la présence de forces importantes dans le Quartier Latin, leurs mouvements incessants, la façon dont ils dispersent les groupes sont autant de provocations : si des incidents se produisent, que le gouvernement sache qu'il est à l'origine de ceux-ci.

L'U.N.E.F. n'appelle pas à manifester aujourd'hui et demain. En revanche, elle propose à tous les militants de Paris et de province, de faire du lundi 27 mai une journée nationale de manifestations, celles-ci se tenant à partir de 17 heures.

III. — LES LUTTES UNIVERSITAIRES N'ONT DE SENS QUE S'INTEGRANT DANS LES LUTTES D'ENSEMBLE ; LE GOUVERNEMENT QUI REFUSE DE VOIR LE SENS DE CE COMBAT COMMUN NE PEUT ÊTRE UN INTERLOCUTEUR.

Depuis longtemps l'U.N.E.F. souligne que les luttes universitaires n'ont de sens que lorsqu'elles s'intègrent dans le cadre d'une contestation et d'une lutte contre le régime capitaliste : la démocratisation de l'enseignement ne peut être réelle qu'en liaison avec un renversement des rapports de production et la transformation des structures économiques par et pour les travailleurs.

Il est bien évident que sur tous ces points le gouvernement et le général de Gaulle n'acceptent pas de prendre en considération la nature de notre combat et qu'ils ne se placent que dans une optique de préservation du système actuel.

Aussi considérons-nous que le régime n'est pas un interlocuteur.

IV. — L'UNIVERSITÉ, DE TOUTE FAÇON, PREND EN MAIN SES PROPRES AFFAIRES.

Le 17 mai 1968, l'U.N.E.F. proposait à l'ensemble des étudiants et des enseignants quatre points précis d'intervention sur la situation.

Les décisions prises librement par l'ensemble des étudiants vont très largement dans le sens des propositions faites par l'U.N.E.F. Il faut maintenant conclure et réaliser, là où cela est possible, en particulier dans les Facultés d'ores et déjà en gestion paritaire (Enseignants - Étudiants), l'inauguration de fait du droit de veto sur les décisions prises. Seul le

contrôle des décisions permet en effet d'assurer la contestation permanente de l'Université. Là où les Universités sont autonomes, il faut combattre toute déviation vers une espèce de gestion privée des facultés. L'autonomie, cela veut dire aussi l'ouverture très large de l'Université aux travailleurs.

L'U.N.E.F. appelle donc l'ensemble de ses militants, et l'ensemble des étudiants à appliquer dès maintenant leurs propres décisions.

Elle appelle aussi à repousser l'ensemble des examens en septembre.

V. — POUR UNE LIAISON PLUS SOLIDE ENCORE DES LUTTES UNIVERSITAIRES, DES LUTTES OUVRIÈRES ET PAYSANNES.

L'U.N.E.F. se réjouit de la jonction effective des ouvriers en grève avec les étudiants : elle s'est faite à Paris le 24 mai, en province dans beaucoup de villes universitaires, dans les usines et les facultés. Dans tous ces cas des dizaines de milliers d'ouvriers en grève se sont joints aux étudiants.

L'U.N.E.F. adresse son salut chaleureux à tous les travailleurs engagés dans la bataille avec leurs syndicats. Parce qu'elle estime qu'il est important de garder un front uni étudiants-travailleurs, elle demande aux syndicats ouvriers :

— de garder le même front sans faille face à la répression gouvernementale ; or, l'interdiction de séjour de Daniel Cohn-Bendit est justement un élément décisif de cette répression ;

— de se rappeler qu'elle reste sur une position simple : jamais, et en aucune façon elle n'entend donner de leçons aux organisations de la classe ouvrière, mais en revanche elle n'en acceptera aucune pour les luttes étudiantes.

Le débat permanent existe à la base entre étudiants et ouvriers ; l'U.N.E.F., dans la mesure où les points précédents seront bien compris, propose que les mêmes débats s'instaurent à tous les échelons avec les organisations syndicales des travailleurs.

C'est dans la mesure où l'action menée à Paris a rencontré de larges échos en province, que l'extension au secteur ouvrier a été possible.

À l'heure actuelle, et dans le même souci de développement du mouvement, l'U.N.E.F. appelle tous les étudiants de toutes les villes universitaires à intensifier leur action :

- pour la poursuite de notre combat universitaire.
- pour l'unité des étudiants et des travailleurs,
- pour leur victoire commune.

Bureau National de l'U.N.E.F.
25 mai 1968.

Pour une nouvelle Charte de l'U.N.E.F.

Vers une nouvelle définition de la nature de l'U.N.E.F., de ses objectifs de lutte et de ses formes d'organisation.

Texte proposé à la discussion à tous les militants ayant participé aux luttes de mai, qu'ils soient regroupés à l'intérieur de l'U.N.E.F. ou dans d'autres organisations (comités d'action étudiants, comités d'action lycéens, comités de grève, mouvement du 25 avril) en vue de définir les objectifs communs et d'unifier les formes d'intervention et d'organisation dans les milieux : l'intervention à la rentrée, qui promet d'être explosive, nécessite un mouvement étudiant réunifié sur des bases politiques claires, cristallisant un courant du milieu étudiant et constituant une force de frappe politique indépendante.

- I — *La crise de mai a ouvert de nouvelles perspectives et de nouvelles tâches pour le mouvement étudiant. Il s'agit maintenant de trouver les réponses organisationnelles nous permettant de mener à bien ces tâches.*
- II — *Il est apparu au cours de ces événements que l'U.N.E.F. n'a pas agi comme un syndicat étudiant — pure réplique des syndicats ouvriers — « défendant les intérêts immédiats de tous les étudiants ». Il n'y a rien d'étonnant à cela. Les étudiants sont à la fois victimes et auxiliaires du capitalisme et n'ont donc pas d'intérêts homogènes à défendre.*
- III — *Nous refusons l'U.N.E.F. cartel d'organisations politiques. Elle doit être une organisation de masse intervenant de manière autonome.*
- IV — *L'U.N.E.F. est apparue comme le seul mouvement politique de masse à l'échelle nationale capable d'impulser et de mobiliser les étudiants sur des mots d'ordre de contestation du système capitaliste et de son appareil d'Etat.*
- V — *Malgré tout, à l'échelon local l'organisation des luttes étudiantes s'est faite suivant soit parallèlement, soit par-dessus les structures traditionnelles et cela parce que la façon dont l'U.N.E.F. concevait elle-même son rôle comme syndicat revendicatif, l'a souvent paralysée et n'a pas permis au mouvement de trouver sa pleine expression.*
- VI — *La contestation de l'Université bourgeoise, terrain privilégié mais non exclusif de l'intervention de l'U.N.E.F., est une tâche permanente de l'U.N.E.F. : lutte à tous les niveaux contre le système d'enseignement et le rôle auquel il prépare les étudiants dans la société bourgeoise. Les revendications portant sur la sélection et orientation professionnelle (orientation hâtive) n'ont de sens que si elles s'insèrent dans une contestation du système capitaliste, c'est-à-dire que si elles sont avancées non pas par un pseudo-syndicat étudiant, mais par un mouvement politique de masse. Ainsi, l'U.N.E.F. a, à la fois, un rôle revendicatif et contestatoire.*
- VII — *L'U.N.E.F. recrute sur la base des points de programme proposés. N'ayant plus de prétention à représenter l'ensemble du milieu mais le mouvement étudiant en lutte, elle travaille en fonction de buts politiques généraux qui lui permettent d'intervenir non seulement sur le terrain universitaire mais aussi sur tous les terrains de la lutte de classe aux côtés de la classe ouvrière : il s'agit de lier les revendications portant sur sélection et la formation professionnelle à la contestation du système capitaliste en général tel qu'il s'exprime sous ces formes particulières à l'Université. La lutte anticapitaliste de l'U.N.E.F. ne se porte pas seulement sur le terrain universitaire, terrain privilégié de son intervention : l'U.N.E.F. participe aux luttes de la classe ouvrière non seulement par un soutien matériel mais également en engageant ses militants aux côtés des militants ouvriers en lutte.*
- VIII — *L'U.N.E.F. a à son programme le soutien internationaliste à la lutte anticapitaliste et anti-impérialiste de tous les peuples opprimés, notamment à la lutte victorieuse du peuple vietnamien.*
- IX — *Pour atteindre ces objectifs, et afin d'y associer tous les étudiants et lycéens qui ont participé aux luttes de mai aux côtés des travailleurs, il faut modifier les structures de l'U.N.E.F. dans le sens d'une meilleure adaptation au mouvement et à ses tâches : suppression de la structure sclérosée en corps et A.G.E., et création de structures de base démocratiques souples d'intervention sur les facultés, aussi bien par année, par facultés, que par lieux de travail et d'habitation (cités universitaires).*